ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS Imprimerie Buisse Catholigus Fribourg (Buisse)

ABORNEMERTE

1 mois 1 mois 6 meis 1 mg

Fr. 2.50 6.— 10.— 28.—

4.— 10.— 19.— 31.—

Tous les bureaux de poste se chargent percevoir les prix d'abonnement moyen-at une surtans de 20 centimes. Compts de châque postal IIa 54

# Publicitas S. A. SUISSE DE PUBLICITE Bus SAINT-PIERRE FRIBOURG

Journal politique, religieux, social

Annonces

FRIX DRI ARRONGER

## Nouvelles du jour

#### Remise du traité de paix à la Turquie, Démission du cabinet italien. Poursuite contre la Confédération générale du travail.

Les conditions que les Alliés, par l'organe le M. Millerand, ont remises hier à la de M. Millerand, ont remises hier à la Turquie, étaient connues d'avance. Elles sont dures, mais méritées, et elles auraient pu être plus dures encore, puisqu'il avait été question de prendre Constantimople aux Turcs et de refouler ainsi le siège de leur gouvernement en Asie. Personne ne s'apitoiera sur leur sort, qui n'est qu'une faible expiation pour les massacres de chrétiens auxquels ils ont froidement procédé, spéciament au cours des vingt dernières années. Mais, pour d'autres considérations où il

n'entre pas de sentimentalité déplacée à l'égard de la Turquie, L'opinion française accueille froidement le traité.

Ce que nous avons fait prévoir hier est arrivé : M. Nitti a été mis en minorité sur une affaire de politique intérieure. Il avait posé la question de confiance sur une proposition des socialistes et des catholiques en faveur des postiers et des télégraphistes; 112 députés ont voté pour l'ordre du jour de confiance, et 193, contre. M. Nitti pré-sentera aujourd'hui, mercredi, la démission du cabinet.

Le gouvernement français vient de prendre une mesure qui réjouira les amis de l'ordre, en décidant en principe la dissolution de la Confédération générale du travail, parce que, au lieu de se borner aux niteristres de la confédération genérale du travail parce que, au lieu de se borner aux niteristres de la confédération par le partie de la confédération par le partie de la confédération de la conféderation de la confédera professionnels des travailleurs, elle se livrait à une action politique une action politique.

Cette mesure consiste d'abord dans l'in-

vitation au garde des sceaux d'ouvrir une information en vue de la dissolution de la C. G. T. Si on laisse l'affaire suivre son cours judiciaire, le résultat est certain : la C. G. T. sera dissoute; mais il y a préci-sément à craindre que le ministère ne se laisse fléchir et que, pour des raisons poli-tiques, il ne suspende lui-même l'effet de son bon mouvement.

Le Dr Ladislas Szabo vient de faire parat-tre, chez l'éditeur Wyss, à Berne, un opus-cule intitulé : Documents secrets de la pro-pagande bolchéviste, qui contient des choses bien intéressantes et parsois quelque peu troublantes.

M. Szabo est Hongrois et s'occupe princi-palement de l'expérience que la Hongrie a faite du régime bolchéviste. Il montre comment le poison fut apporté dans le pays par les troupes revenues de la captivité russe et comment il trouva un terrain propice, du fait de la propagande socialiste qui avait miné le moral de la nation, tout comme elle l'a fait en Allemagne, La révolution de Bu-dapest s'accomplit avec une incroyable fa-

« Tous les âges et tous les peuples peuvent apprendre de la génése de la révolution hon-groise, écrit M. Szabo; nous avons vu la pes-sibilité de faire la révolution dans un pays ou par plus d'un pour cent de la revolution. pas plus d'un pour cent de la population était révolutionnaire.

révolutionnaire.

« Jusqu'au jour du déchaînement de la révolution, à l'exception des organisateurs, porsonne né savait ce qui se préparait.

« Le 31 octobre au matin, c'est par les journaux que le peuple a appris que, pendant la nuit, la révolution avait éclaté et vaineu. »

Le comte Michel Carolyi fut le fourrier du bolchévisme. Il était furieux de ce que le roi avait décliné son concours pour la for-mation du cabinet. Il avait derrière lui une matton du cabinet. Il avait derpete in inte cinquantaine de politiciens, 1200 francs-maçons, 2000 radicaux et 100,000 socialistes. Pour révolutionner un pays de dix millions d'âmes, c'était dérisoire. Mais Carolyi avait pour complice une presse complaisante en-vers le socialisme et 80,000 déserteurs qui se trainaient dans les rues de Budapest. Pour déclancher la révolution, Carolyi et ses séi-des organisèrent des échauffourées, au moyen d'agents provocateurs. Leur désir était que le gouvernement sit tirer sur la

foule. Au premier rang de ceux qui essayaient d'entraîner celle-ci à des démonstrations périlleuses, il y avait Stephan Friedrich, le même personnage qui, après la chule du bolchévisme, prit la direction du gouverne-ment restaurateur! On sera stupéfait de cette volte-face. A nous, M. Szabo n'apprend rien : un ami revenu de Hongrie nous avait édifié sur le compte de Stephan Friedrich. Avec un seul hataillon, dit M. Szabo, on

aurait pu écraser la révolution dans l'œuf. Mais le roi et le gouvernement furent pris de la même faiblesse que Louis XVI : ils défendirent aux troupes de faire usage de leurs armes. Cette longanimité a coûté à la Hongrie des flots de sang et guinze milliards. Le lendemain de la révolution, le journal du nouveau gouvernement écrivait : « Nous demandons 10,000 têtes,

M. Szabo est sans indulgence pour la di-plomatie suivie par les Alliés à l'égard de la Hongrie révolutionnée. Les Alliés s'étaient la Hongrie revolutionnee. Les Alnes s'etalent assuré le droit d'occuper les principales vil-les; les Hongrois honnêtes espérèrent qu'on le ferait, pour le maintien de l'ordre. Il n'en fut rien. La Conférence de la paix flirta avec les bolchévistes. Le général Smuts fut envoyé à Budapest pour discuter avec Béla

« Le fait seul que les gouvernements de l'Entente étaient disposés à traiter avec cette société augmenta considérablement la confiance des bolchévistes en eux-mêmes et consolida le bolchévisme », fait observer avec raison M. Szabo.

L'Italie pégociait en aparté avec les sanguinaires despotes de Budapest. M. Szabo publie une dépêche de Béla Kun qui s'en

M. Szabo constate que, pendant « que les pauvres Hongrois, retenant leur souffle, épiaient anxieusement si les puissances occi-dentales reconnaîtraient enfin le danger menaçant que représentait le bolchévisme pour la civilisation tout entière, derrière leur dos, les puissances victorieuses discutaient d'un « appui moral » à donner au soviet hon-grois. ». Elles n'exigeaient qu'un superficiel changement de personnes, pour sauver les

Et M. Wilson! M. Wilson était pour faire Le M. Wilson I M. Wilson etait pour laite la paix avec n'importe qui, excepté avec un Habsbourg. Il avait envoyé à Moscou des délégués personnels pour s'aboucher avec Lénine. Le chef de cette délégation, M. Bullitt, fit un rapport enchanteur sur l'état de la Russie soviétiste. M. Szabo dit que la délégation américaine avait emporté un projet de traité de paix toût préparé, auquel le collaborateur de Lénine pour les affaires étran-gères, Tchitchérine, souscrivit et qu'il ne restait plus qu'à faire approuver par la Conférence de Paris. Mais là, l'affaire échoua, heureusement. M. Bullitt, qui était membre de la conférence, donna sa démission, de

dépit.

M. Szabo conclut en avertissant les amis de l'ordre de faire bonne garde. Il le faut, en elfet, car les vigles de la société ont d'étranges défaillances.

Quand est-ce que les gouvernements se décideront à mettre une bonne fois la main au collet des grands profiteurs qui font tout renchérin? Quelle timidité dans l'imposireinciera? Quele timiner dans l'imposi-tion des bénétices de guerre! Que de ména-gements, que d'attention à ne pas brusquer les gros portefenilles! Quel respect religieux pour le secret des coffres-forts!

On sait à quel prix est monté pendant la guerre le fil à coudre. La bobine s'est payée jusqu'à 1 franc. Or, le prix de revient en était de 38 centimes. Mais la maison Coats, qui a presque le monopole de cette marchandise, a distribué un dividende de 40 %', dissimulé au moyen des trucs habituels : transformation des bénéfices en parts d'ac-tionnaires, etc. Le capital de la maison Goats est de 250 millions; les réserves le dépassent déjà de 30 millions!

Qui dira tous les méfaits des grands mo-

nopoliseurs? Augmentation soudaine de prix, sans autre raison que la fameuse auri sacra fames; diminution volontaire de la production afin de raréfier le produit et d'empécher que les prix ne déscendent; rétention de marchandises pour les écouler à plus haut prix en temps de pénurie, etc. La palme dans ce genre d'exploits appartient aux planteurs de calé brésiliens et aux planteurs de calé produit puis de produit de color apparente qui control de color apparent planteurs de coton américains, qui sont allés jusqu'à détruire une partie de la récolte parce qu'ils trouvaient que celle-ci avait été trop abondante!

Toutes ces pratiques inspirées par un Toutes ces pratiques inspirées par un égoisme éhonié ne sont autre chose que du brigandage social. Des hommes d'une cupidité insatiable accaparent certains produits essentiels: pétrole, colon, fer, charbon, sucre etc. ou les œuvres de l'industrie et spéculent sur les besoins généraux en s'affranchissant de toute règle de modération et de tout égard envers leurs semblables.

Demain, jeudi, 13 mai, fête de l'Ascension, la Liberté ne paraîtra pus,

#### APPEL du parti conservateur populaire suisse

#### Electeurs conservateurs!

déjà prononcés, par une majorité des ¾, en faveur de notre adhésion.

Voici les motifs qui ont principalement déter-miné les délégués de notre parti à recomman-der notre entrée dans la Ligue des nations :

der notre entrée dans la Ligue des nations :

La Ligue se propose d'empêcher le retour des guerres et la limitation des armements qui ont jusqu'ici épuisé les États et créé un danger perpétuel de guerre. La Société des nations favorisera, d'autre part, le travail commun des peuples dans l'intérêt de la civilisation. Elle est une idée essentiellement chrétienne, à laquelle nous pouvons en toute conscience adhérer.

adhérer.

La reconstruction de l'Europe déchirée par la guerre mondiale n'est possible que par une collaboration intime de tous les Etats. Cette reconstruction est une question d'existence pour la Suisse elle-même. Nous avons donc le devoir de travailler nous aussi à la réalisation de cette computativides possibles.

devoir de travailler nous aussi à la réalisation de cette communauté des peuples.

Par la déclaration solennelle du Conseil de la Société des nations du 13 février 1920, notre neutralité traditionnelle est assurée et garantie par tous les Etats signataires. Notre indépen-dance nationale et notre liberté sont, par con-séquent, mieux assurées que si nous n'entrions pas dans la Lieve.

sequent, mieux assurees que si nous n'entrions pas dans la Ligue.

Un refus de notre part nous ferait perdre irrémédiablement notre influence prépondérante dans les institutions internationales, comme la Croix-Rouge, l'Union postale universelle, etc., la Croíx-Rouge, l'Union postale universelle, etc., et d'une manière générale dans toutes ces œuvres auxquelles notre pays est redevable d'une grande partie de sa considération dans le monde. Notre patrie serait complètement mise de côté et isolée au point de vue intellectuel, politique et économique. L'isolement économique en particulier serait pour notre ravitaillement, notre commerce et notre industrie une véritable catastrophe. Nous ne devons en aucun cas nous exposer à un tel danger.

Le socialisme révolutionnaire entre en lice compact contre la Société des nations et contre notre adhésion à celle-ci, parce qu'il espère

compact contre la Société des nations et contre notre adhésion à celle-ci, parce qu'il espère instituer la dictature du prolétariat sur la base communiste de la 3me Internationale. Est-ce le rôle du parti conservateur, qui est essentiellement un parti de conservation sociale, de marcher la main dans la main avec les éléments de désordre contre la décision unanime du Conseil fédéral et la grande majorité de l'Assemblée fédérale?

Dans l'esprit de la décision prise par le Congrès de notre parti à Lucerne, le 13 avril dernier, nous vous recommandons de voter

#### Oui

le 16 mai prochain.

Le président du parti : DR J. R. BER, Conseiller aux Etats. Le vice président : E. Perrier, Conseiller national.

Le secrétaire: Dr. P. Kurick.

#### Les assemblées

Le Conseil d'Etat du canton de Genève a adressé, mardi, un appel chalcureux et patrio-tique aux électeurs, les engageant à se prononcer pour l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

'A Bâle, ont eu lieu deux assemblées contre l'entrée de la Suisse dans la Société des na-tions. Au Casino de Gundoldingen, devant 400 personnes environ, le conseiller aux Etats Dr Scherer et le pasteur Waldburger ont pro-Dr Scherer et le pasteur Waldburger ont prononcé des discours. Au cours de la discussion
qui suivit, M. Gustave Brandlin, député au
Grand Conseil, et deux autres crateurs ont
parlé en faveur de l'adhésion, tandis que le
conseiller national Dr Schär a soutenu le
point de vue contraire. Les opinions étaient
très partagées. Aucune résolution n'a été votée.
A la brasserie du Vautour, à Horburg, au
cours d'une assemblée organisée contre la
Société des nations, le président du Grand
Conseil Dr Börlin et le pasteur Hans Baur ont
prononcé des discours très applaudis. Une vive
discussion s'ensuivit qui, dans une certaine
mesure, a été favorable aux amis de la Société
des nations. Aucune résolution n'a été votée.

des nations. Aucune résolution n'a été votée,

M. le président de la Confédération Motta prononcera, vendredi prochain, à Bellinzone, un grand discours en faveur de l'accession de la Suisse à la Société des nations. Le président passera la journée de samedi à Airolo, son village natal.

Des assemblées de délégués organisées par le Des assemblées de délégués organisées par le parti catholique soleurois, ont eu lieu ces jours derniers dans les districts d'Olten, de Gosgen, Dorneck, Thierstein, Balsthal-Thal et Balsthal-Gaü. Ont parlé pour l'accession de la Suisse à la Société des nations M. Kurer et M. Steinmann; contre, MM. Ferdinand Buomberger, Businger et Otto Walter.

Des résolutions ont été votées à la presque unanimité recommandant aux électeurs catholiques de repousser le projet d'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

. . .

Le parti démocratique zuricois s'est pro-nonce contre l'entrée de la Suisse dans la Société des nations. Une minorité a voté en faveur de l'adhésion, à condition qu'on donne l'occasion à la Suisse de contribuer à l'amé-lioration du traité de Versailles.

M. le conseiller fédéral Musy a parlé, mardi oir, à Bienne, devant une grande assemblée, e aveur de l'entrée dans la Ligue des nations. L'assemblée a vivement applaudi l'orateur. . . .

On nous écrit :

Genève fournira une imposante majorité affir-ative le 16 mai.

Malgré l'effort des socialistes et l'activité que déploie M. Jean Debrit, directeur de la que déploie M. Jean Debrit, directeur de la Feuille, le résultat ne fait pas l'embre d'un doute. Une campagne extrêmement active et ardente 'est menée par le comité, dont font partie des représentants des divers partis. Réunions et conférences ont lieu en ville, dans les communes suburbaines, et jusque dans le plus petit de nos villages.

Vendredi soir, un meeting immense aura lieu dans la grande salle du Bâtiment électoral.

M. Ador, ancien président de la Confédération, M. Musy, consciller fédéral entreront en

M. Ador, ancien président de la Confédéra-tion, M. Musy, conseiller fédéral entreront en lice et prononceront de grands discours. Des orateurs fournis par les divers partis, MM. Gignoux, conseiller d'Etat, Sigg, ancien conseil-ler national, Rochaix, Willemin et Gottret, prendront également la parolé.

On compte sur une grandiose manifestation patriotique et sur la présence de 5000 à 6000 citoyens. Ce sera une véritable landsgemeinde, G.

Lausanne, 11 mai.

Lausanne, 11 mai.

La manifestation organisée par l'Union civique lausannoise en faveur de la Société des nations a eu un plein succès. Dès 8 heures, un immense cortège, comprenant les sociétés universitaires et la plus grande partie des sociétés de la ville, encadré par deux fanfares et des batteries de tambours, a parcouru les rues de Lausanne, entre deux haies compactes de spectateurs, qui se sont joints aux manifestants. En un instant, la place de la Riponne fut pleine de monde. Les drapeaux sont venus se placer des deux côtés de la tribune, dressée pour la circonstance, et M. le député Sydney-Schopfer, l'organisateur de la manifestation, a aussitôt donné la parole à M. le conseiller fédéral Chuard, accueilli par de longues ovations. En un appel vibrant, M. Chuard a dit les espoirs que le Conseil fédéral fonde sur le vote du canton de Vaud et il a engagé ses cencitoyens à ne pas tromper cette attente. M. Alois de Meuron, conseiller national libéral, a montré, avec éloquence, l'impor-

tance de la décision qui sera prise dimanche par le peuple suisse. M. le député aux Etats Dind, MM. Rapin et Ribi, socialistes, M. Roger Mathey, jeune-radical, et M. le conseiller d'Etat Bujard, libéral, ont tour à tour pris la parole. Entre les discours, l'assemblée chantait en chœur les airs nationaux, exécutés par les société de chant de la ville. Avant de ciôturer la réunion, M. le député Schopler a fait accla-mer par les huit mille manifestants un ordre du jour motivant un vote affirmatif, le 16 mai

Cette assemblée, qui s'est déroulée avec la dignité qui convient dans des circonstances aussi graves, est de bon augure. D'ailleurs, les nouvelles les plus favorables parviennent de toutes les parties du canton, et l'on peut s'attendre à une majorité considérable d'acceptants.

#### Le traité de paix pour la Turquie

Paris, 12 mai.

(Hawas.) — La córémonie de la remise du traité de paix à la délégation turque a eu lieu, hier mardi, à 4 houres du soir, au ministère des affairos étrangères, à Paris.

M. Millerand présidait. M. de Fouquières, chet du protocole, introducet les diviegués de l'em-pire ottoman. M. Millerand, au nom des Alliés, leur remit le projet de traité. Les puissances ont décidé que les discussions auraient lieu par écrit ; un délai d'un mois est accordé au gounent ottoman pour faire connaître ses

vergement contain pour taite containe ses observations.

Tewlik pacha, les mains tremblantes posées sur le document qu'il venait de recevoir, répondit quelques mots d'une voix assourde par

M. Millorand a levé la séance, qui avait duré

Paris, 11 mai.

Le projet de traité remis aux délégués tures est divisé en treize parties,

La première partie comprend le pacte de fla Société des nations, à laquelle un rôle est assi-gné à plusieurs représes dans le traité.

La deuxième partie décrit les nouvelles frontières de la Turquie, en Entrope et en Asie.

La troisième partie, qui comprend treize sec tions, oblige les Turcs à accepter les change-ments politiques à intervenir en Europe et eu

ments pointques a intervenir en Europe et en Asie, tels qu'ils résultent du trailé. Ceste partie établit une convention spéciale pour le régime des Détroits (Dardanelles, Bos-phere et Marmara): elle prévoit l'autonomie et l'indépendance éventuelle du Kurdistan, et crée

un regime spécial pour la ville et la region de Smyrne, resiée sous la domination insque tout en passant sous l'administration de la Grèce. Elle stipule la reconnaissance de doux non-veaux Etats: l'Hedjaz et l'Arménie; la recon-naissance provisoire de la Syrie et de la Méso-comme l'Esta indépendants conscillés. naissance provisoire de la Syrie et de la Méso-potamie comme Etats indépendants, conseilés et assistés par un mandataire ; l'administration de la Palestine par un mandataire qui sera res-ponsable de l'application de la déclaration faile par le gouvernement heitannique en 1917 con-cernant l'établissement en Palestine d'un home mational pour le peuple juif. Elle estge aussi la reconnaissance nar la Turmie, de la étation. national pour le peuple juit. Enc exige aussi ar reconnaissance par la Turquie de la situation nouvellement créée par la guerre en Egyple, au Soudan, à Chypre et dans les lies de l'Egée, aiosi que la reconnaissance cu protectorat français au Maroc et en Tunisie pour cauper coist à toute tentative de la Turquie d'exercer una influence sur les musulmans de l'Afrique du

La quatrième parlie s'occupe de la protection en Turquie des minorités religieuses et ethni-ques, ainsi que des mesures de restitution et de

en Turquie des minorités religieuses et ethniques, ainsi que des mesures de restitution et de
réparatiques pour les dommages qui leur ont été
causés pendant la guerre.

La cinquième partie fixe les conditions milltaires, navales et aériennes de la paix, limite les
forces armées laissées à la disposition du sultan,
organise la gendarmerie oltomane et les étéments spéciaux prévus pour le renforcement de
cette dernière. Le recrutement obligatoire est
aboil en Turquie. Le maintien de la liberté des
Détroits est garanti par le démantélement, dans
la zone qui les entoure, de toutes les fortifications, ainsi que par le droit réservé à la Françe,
à l'Angleterre et à l'Italie d'y maintenir des
forces navales, militaires et aériennes.

La marine turque est abolle, à l'exception
d'un certain nombre de bâtiments destinés à assurer l'ordre et la police de la pêche. Les forces
aériennes turques sont supprimées.

La sixième partie règle le retour des prisonniers de guerre ; elle impose aux puissances signataires certaines obligations concernant l'entretien des sépultures militaires et confin ne des
engagements qui ont été pris pour les sépultures
militaires des soldats alties tombés dans la presqu'ille de Gallipoli.

La sentième martie règle l'application des pé-

qu'île de Gallipoli.

qu'ile de Gampou.

La septième partie règle l'application des pénailités applicables à ceux qui ont violé les lois
de la guerre et qui sont responsables des mas-

La huitième partie a trait aux arrangements financiers pris pour l'avenir de l'empire obto-man et les réparations financières de ce dernier La neuvième partie contient des dispositions d'ordre économique; elle remet en vigueur plu

d'ordre économique; che remes en vigueur plusieurs traitée et conventions non politiques et fixe les principes applicables aux compagnies concessionnaires, tant en Turquie que dans les terrifoires concedés par celes-ci.

La dixième partie règle l'avenir de la navigation agrieme en Turquie.

La onzième partie contient des clauses visant le contrôle international des ports, voies d'eau et voies ferrées.

La douzième partie est relative au travail. La treizième partie est composée d'articles divers qui n'ont pas trouvé place dans d'autres rubriques, notamment la confirmation des déci rubriques, notamment la confirmation des déci-sions des cours des prises allèces et le futur ré-gime monétaire de la Turquie et de tous fes territoires qui en seront détachés.

Les clauses finales réglent les conditions de l'application et de la mise en vigneur du traité et envisage l'accession de la Russie au traité de pais avec la Turquié.

#### La conférence de Pallanza

Milan, 11 mai. Le Secolo annonce que la ministre plémipo-entiaire serbe, M. Pachitch, est arrivé fundi à

Pallanza.

Après lui sont arrivés, par train spécial,
M. Trumbitch, ministre des affaires étrangeres,
avec M. Pavlovitch, sous-chef de cabinet, et le
colone. Kalafatovitch, sous-chef de l'état-major ée serbo-croato-slovène.

de l'armée serbo-croato-sovène.

Le Corriere della Sera, relevant le nombre
limité des délégués yougo-slaves à la conférence
de Pallanza, écrit que ce fait constitue un facteur
favorable à la solution de la question. Cela
prouve également que les Yougo-Slaves sont
désormais d'accord sur les bases de la conven-

cesomans d'accord sur us passes de la conven-tion qui leur sera soumise.

Le Popolo d'Hulin relève l'absence da général.

Badoglio, chef de l'état-mojor italien à Padlanza.

Cette absence est due au fait que le général ne veut pas d'une politique de concession, politique voulne par le président des Etats-Unis.

Palleges 11 mai.

Pallanza, 11 mai La conférence italo-vougo-slave s'est ouverte mardi matin, à ill heures à la villa Casanova, à Pal'anza. M. Scialola croît que les négociations seront de courte durée et qu'elles seront basées sur de mouvaux principes indépendants du pacte de Londres, du memorandum du 9 décembre et du compromis qui suivit. Elles seront basées sur les entretiens qui ont eu lieu à Rome los 9, 10 et 11 avril entre MM. Scialola et Trambiéch. 10 et 11 avril entre MM. Scialoia et Trumbich.
M. Rybar, ministre, ne participera pas aux travaux de la délégation yougo-slave à Pal-anza
pour des raisons personnelles, car il fut député
de Trieste au Pariement autrichien. Les séances
de la conférence auront lieu le main entre 11 et
13 heures, et l'après-midi entre 18 et 19 heures.
Un communiqué à la presse sera rédigé à la
fon de chaque séance. Si un accord se conduit,
les experts militaires seront anvités à prendre
part à la dernière séance.

#### La grève en France

Paris, 11 mai. Le personnel du Métro et du Nord-Sud, at cours d'une réunion tenue dans la nuit de lund à mardi, a adopté un ordre du jour acclamant la grève.

Paris, 11 mai.

M. Hanot, directeur du journal Le Soviet, ancien officier, titulaire de plusieurs cita-tions, a été arrêté mardi matin sous l'incul-pation de complot contre la sûreté intérieure

Lille, 11 mai. Les agents du service de la sûreté ont pro-Les agents du service de la surce one pro-cédé, mardi matin, à l'arrestation de M. Du-mercq, délégué de la C. G. T., et de M. Thys, délégué de la Fédération des cheminots. Tous deux sont inculpés de complot contre la sarreté de l'Etat. Ils ont été écroués à la

ison d'arrêt.

Paris, 11 mai. Le service de l'électricité est assuré à Paris par le personnel fidèlé et par des volontaires,

#### La Pologne et l'Ukraine contre la Russie

Berlin, 10 mai.

Le poste de T. S. F. de Varsovie a reçu, le 9 mai, un radiotélégramme de Moscou confirmant l'occupation de Kief par les Polonais.

On complétera cette nouvelle par le élégramme suivant, de Varsovie au Tings:

La cavalerie polonaise poursufit l'armée sige en retraite. Les Polonais ont atteint un ont à cinquante milles au sud de Kief.

#### Menace d'expulsion

de Sœurs hospitalières

On écrit de Mons (Belgique) à la Libre Bel-gique de Bruxelles:

La Libre Belgique a signale récomment tiple, de l'aveu de M. Desenfans, conseiller com-munal et administrateur des hospices, les comptes de icette institution dotturent par un délicit de 280,000 francs. Savez-voirs quel déficit de 280,000 francs. Savez-vois quel remede la commission a trouvé à cette

situation?

(Elle a informé les Sœurs qui dirigent set établissement depuis soitante-dix huit ans qu'élle les expulsait fin juin prochain l...

(A partir de cette date, les Sœurs seront remplacées par des informètres ladques et d'est certain que de ce chef, le déficit s'accroîtra encore. Les informètres seront évidenment choiencore. Les anirmieres seront evicement cito sees parmi les jeunes felles « ben pensontes » ta facon bleue ou nouge et celles-ci auront, tou uuss évidemment, soin de réclamer des salaire en concordance avec fa vie chère. Oh.3 union saurée, voilà bien de tes coups l

#### L'explorateur Amundsen

On sait dans quelles conditions fut entre-prise et réussie, de 1910 à 1912, l'expédition d'Amundsen au pôle Sud.

Rentré chez lai, Amundsen a préparé une nouvelle campagne. Son objet était de com-pièter les explorations de Nansen, de pénètrer dans l'océan Arctique sensiblemen plus. à l'est que celui-ci, d'atteindre le pôle Nord, en revenant par le détroit qui sépare le Spitzberg du Groenland.

revenant par le détroit qui sépare le Spitzberg du Groenland.

Au bord de son navire la Mand, il a quitté Christiania vers la fin de juin 1918, au moment où la grande guerre faisait rage. Il a gagné la côte septentrionale de Sibérie, et a pris ses quariers d'hiver près du cap Chelguskin, le point le plus septentrional de l'Asie. Depuis fors, pendant près de deux ans, on a ôfé sans nouvelles de lui. Or, voici que, pour da première fois, ces jours derniers, un message, transmis par l'Maska, et qyant mis d'ailleurs qualre mois pour arriver, apporte des renseignements précis sur le début de l'expédition.

La Mand a quitté sa baie d'hivernage le 22 septembre 1919; else a longé le rivage sibérien, jusqu'à l'est des fies de la Nouvelle-Sibérie. C'est là qu'elle a essayé d'entrer dans la mer de glace, pour se laisser entrainer par le courant, et parvenir de la sorte au pôle Nord.

la mer de glace, pour se lansser entrainer par le courant, et parvenir de la sorte au pôle Nord.

Mais cette première tentative a élé un échec. Le courant, au lieu de se diriger vers le nord, se dirigent vers le sud. Les explorateurs déciderent alors de chercher, le long de la côle, un autre lieu d'hivernage. C'est vers l'île d'Aion qu'ils le trouvent, après une navigation difficile, à travers les monlagnes de glace, par une mer tourmentée, qu'une brillante aurore boréale venait, de temps à autre, illuminer.

Dans cet endroit perdu, au fin fond du monde habité, ils rencontrent, trois jours après leur arrivée, qu'equies misérables humains : des Esquimaux y avaient dressé leur tente, mais ils dispartment bientôt après, pour aller paitre ailleurs leurs troupeaux de rennes. Une bourgade sibérienne, Nijuil-Kolgmsk, se trouve à une certaine distance.

Deux hommes de l'expédition y sont envoyés avec le courrier. Ils reviennent peu après; des Sibériens qu'ils ont vils leur apprennent que Nijuil-Kolgmsk, à cause de la guerre, est coupé de toute communication avec l'univers civilisé.

L'hiver arctique aussitôt fini, c'est-à-dire durant notre été prochain, Amundsen se propose de gagner les rives de l'Alaska, jusqu'à Nome. Il espère y trouver des lettlees. Après un court séjour, il recommencera sa tentative, en abordant la mer de glace près de l'Reska, prendra vraisemblablement cinq années. » Par cette courre phrase, se termine ce message d'un homme disant pour cinq années adien au restant des humains.

homme disant pour cinq années adieu au restant des humains.

#### Au Mexique

Mexico, 11 mai. Mexico, 11 mas.

(Havas.) — La ville est tranquille. Les services des eaux et de la lumière fonctionnent.

Le général Bresino a été nommé commandant général de la ville. Le général Obregon a informé les Américains qu'il aurait pu prendre de la comme de la co

formé les Américains qu'il aurait pu prendre la capitale il y a une semaine, mais il a pré-féré fournir au général Carranza l'occasion de démissionner, pour éviter une effusion de sang. On ne signale aucun désordre.

New-York, '12 mal.

(Havas.) — Les nouvelles de Vera-Gruz, datées de lundi, amoncent que le général Car-ranza a réussi à enfoncer les lignes des rebesles, à Apizaco, et a, avec 4000 hommes opposé de la résistance à San Marco, au moni-est Pueble

Puebla. Les troupes du général Aguilar, gouverneur à Vera Gruz, et les principaux chefs du général Carranza se sont joints aux rebelles.

#### Les postiers et télégraphistes italiens

Rome, 11 mai.

(Stefani.) — À la suite de la décision prise par le aniuistre des postes et des télégraphes, de faire comparaître devant le consei disciplinaire les principaus agitaleurs des P. T. T. les employés de Rome, Milan, Gênes et d'autres villes ont quitté le travail march matin.

#### Nouvelles diverses

Le roi d'Angleterre se rendra, à la fin du de mai, en France, pour visiter les champs de bataille.

— La femme et la famille de l'ancien chef communiste hongrois Béia Kun sont arrivées à Bologne, accompagnées par le député socia-liste italien Bucco.

#### PETITE GAZETTE

#### Après les têtes d'Orléans

Après les létes d'Otléans

Aussitôt après les fêtes de Jeanne d'Arc
à Orléans, auxquelles il avait assisté, le maréchal Foch est reparti pour Paris.

Beaucoup de Parisiens étant arrivés à Orléans
pour ces fêtes, la Compagnie avait formé une
rame de wagons à Orléans qui fut rattachée
à l'express venant de Toulouse. Une place avait
été réservée pour le maréchal Foch dans un
compartiment avec des sénateurs et des démutés.

Au cours du voyage, le maréchal Foch vint saluer Mgr Touchet, évêque d'Orléans, qu occupait un compartiment voisin, son secré-taire particulier et quelques invités. Ceux-ci voyant paraître le maréchal à l'entrée du compartiment, voulaient se retirer. « Oh! fit le maréchal Foch en riant, si je fais fuir tout le monde, je m'en vais. »

— Monsieur le maréchal, répartit Mgr Tou-

chet, c'est assez votre habitude de mettre les

gens en fuite. »

Tout le monde reprit sa place et on put admirer la simplicité du maréchal et le piquant

#### Un congrès d'alpinisme

Monaco, 7 mai.

Monaco, 7 mai.

Un important congrès d'appinisme est réuni en ce anoment et pour une dizaine de jours à Monaco sous le haut patronage du prince Albert des et du club alpin français et sous la présidence générale du baron Gabet, de Nice. Il groupe une fouês de personnalités des pays de l'Entente et de pays neutres, marquant dans les domaines de l'alpinisme pur ou des seiences qui s'y radiachent. Cetta première tentative de reprise des relations intellectuelles internationales aura le aneilleur effet. Une très large place a été faite à la glaciologie, à la topographie alpine. A la protection des sites, etc. La section des Pares unationaux est sous la présidence directe du savant prince de Monaco. Le Ministère feançais de l'agriculture a défegué une plétade de ses collaborateurs verses dans l'éconemie alpestre : enfin des sections scientifiques phétade de ses collaborateurs versés dans l'éco-nomie alpestre; enfin les sections scientifiques ont en la personne de M. Grardin, le distingue professeur de l'échourg, un président dont l'ha-bileté à se débrouiller dans la multitude des communications failes au Congrès, ne le cède qu'à sa courloisie parfaise. La Suisse est repré-sentée par MM. A. Bernoud, de Genève, ancien président central du C. A. S., Jacot-Guillarmod, l'explorateur himalayen, Paul-Louis Mercanton, délégné par l'Université de Lausanne et la Com-mission suisse des glaciers, par M. Girardin, enfin par quelques dames de Vevey et Montreur, représentant le Curb suisse des femmes alpinis-tes. Les communications des Suisses ont été entendues avec faveur et eux-anêmes ont été grès siège au Musée océanographique; les séances et conférences sout coupées de courses dans l'admirable zégion de la Côte d'Azur et

dans l'admirable aegion de la Côte d'Azur et de son ancien pays. Le Congrès a été ouvert le 1<sup>er</sup> mai solennelle-ment par le souverain de Monaco, en présence de la duchesse héritère de Valentinois, du duc, et d'une assistance choisie.

Un déjeuner a count les délégués à la table du souverain. Il a été suivi d'une réception des congressistes dans les jardins du Palais, mer-veilleusement éleuris.

#### Nouvelles religiouses

#### La canonisation de Jeanne d'Aco

Demain, jeudi, par train spécial, 65 députés français, une vingtaine de sénateurs et de nombreux membres du Conseil municipal de nombreux membres du Conseil municipal de Paris partiront de Paris pour se rendre à Rome. Ils seront reçus en audience particulière par le Souverain-Pontife, à l'ambassade par M. Barrère, et par M. Doulcet, chargé d'affaires de France auprès du Vatican. Plusieurs cardinaux ont manifesté le désir de recorgis les replementaires l'encais.

de recevoir les parlementaires français.

Les pèlerins qui auraient certainement dé-passé 50,000 s'il n'y avait eu de telles diffi-cultés de transport et de logement, seront au moins 10,000.

## Echos de partout

LE MEILLEUR MARCHÉ

Le représentant toulousain d'une marque l'autos quait vendu une 12 chevaux à un homme machi dans te commerce des vins, Prix con-can, 20,000. Après plusieurs mois d'attente, il reçoit enfin

la voiture et se fait une joie d'aller la léveer lui même par la route, d'ailleurs assez pousséé

— G'est ca, la hagnole?... dit le marchand de vius, en regardant avec défiance la carrosserie poudrée par le drajet.

Puis il appelle sa femi

Puis il appele sa famme.

— Niens done voir la voiture l...

Grimace de la femme : Ca, une voiture neuve, une voiture de 20,000 l., Jamais de la vie l... On viest pas des poires : vious pouvez la remporter Colère du vendeur qui, du moins, réclaine 300 francs ipour son déplacement et son essence. Royal, t'acheteur récalairant dui tend un hillet de cinq cents francs.

Sur quoi le commerçant va se faire raser chez le puncipal coiffeur de la ville, non sans avoir fait donner d'abord un coup de torchon à la 12 chevaux.

12 chevaux.

A yous, cette voiture? demande le coif-

feur.

— Non, à vendre, Cinq cents france pour

- Non, à vendre. Ginq cents francs pour vous si vous me brouvez acheteur.

Et, famdis que, sont garçon accommode le chent. Le coiffeur se tient mégligemment sur le trottoir et surveille les curieux. Un couplé s'arrête, on devine lequel:

- Té!... Voilà ce qu'él nous aurait fallu...

- Attender l... dit le coiffeir.

Et il vu chercher le vendeur. Tableau.

- Farceur!... dit l'ex-marchaod de vins, vous cachez votre belle bagnole et vous voulez nous vendre l'ancienne...

Celle-là, dit froidement le représentant

MOT DE LA FIN

Hé! Elle vaut mieux 25,000 que Cautre

Et il allonge se chèque.

Un arbiste incounii s'exclame devant sa

Mon heure n'est pas encore venue l...

Et la bonne ménagère de jeter aussitôt :
 A propos, as lu pensé à remonter la pedule ?

## L'Ascension

Notre-Seigneur montant au Ciel nous en ouvre les partes et va nous préparer une place. Assis à la droite du Père, il est établi Roi des auges et des saints. La foule des étus de l'ancienne loi, retenue

jusque la dans les limbes, entre avec lui dans la gloire, au jour de l'Ascension. Désormais, le royaume de Dieu, le règne du

la gloire, au jour de l'Ascension.

Désormais, le royaume de Dieu, le règne du Christ est commencé.

Sur la terre, l'Église a la mission, dans la suite des siècles, de préparer au Ciel de nouveaux citojens. Depuis l'Ascension, toute ûme, quittant la terre dans la charité, est admise dans la gloire dès qu'elle est pleinement purifiée et ceux qui y sont parsenus ne cessent pas de s'intéresser à ceux qui combatient.

Que la fête de l'Ascension élève en haut nos esprits et nos cœurs pour nous conduire un jour à la place que Jésus est allé nous préparer!

Jésus monté au Ciel, les apôtres, obéissant à l'injonction du Maître, se retirerent au Cénacle, comme en une sorte de retraile, et, là, nous dit le texte sacré, « ils persévéraient tous ensemble dans la prière » pour se disposer à recevoir l'Esprit consolateur promis par Jésus.

L'Eglise continue fidèlement cette pratique. Elle a constamment besoin des effusions du Saint-Esprit pour tous et pour chacun de ses enfants.

enjants.
Voilà pourquoi elle persévère dans la prière,
prière universelle, réseau de lonanges et de supplications qui enveloppe la terre.

## Confédération

#### Suisse et Japon

Pour développer les relations commerciales nitre le Japon et la Suisse, le gouvernement entre le Japon et la Suisse, le gouvernement japonais a nommé consul général honoraire du Japon M. Edmond Imer-Schneider, ancien président du Conseil exécutif de la ville de Genève, qui sera accrédité en cette qualité auprès du Conseil fédéral.

#### Le tribunal des assurances

Le tribunal des assurances

Le Conseil écédéral soumet à l'Assemblée féédérale le projet d'un amélé fédéral sur l'organisation compléamentaire du tribunal des assurances.

Le Conseil fédéral propose de porter de 3 à 5 le nombre des juges et de 3 à 4 celui des suppléants. Les juges doivent recevoir un tealtement de 16,000 francs, le président et le vice-président de 17,000 francs, le greffier du tribunal 8000 à 12,000 francs et les secrétaires 6000 à 9000 francs.

#### Bienfalsance

Les héritiers de feu Jules Schwarzenbach, de Thalwil, ont remis à des entroprises d'utilité publique de Thalwil sa somme de 163,000 fr.

#### Les offets de la grève italienne

Par suite de l'amoncéllement des marchandi-ses à la gare de Domodossola, les marchandises de petite et grande vitesse devant être réexpé-diées à Domodossola ne seront plus acceptées d'ici au 20 mai.

#### LA VIE ÉCONOMIQUE

#### Cadeaux pour l'étranger

L'Office fédéral de l'alimentation a fixé de nouvelles règles pour les cadeaux adressés à l'étranger, à des particuliers. Le permis spécial n'est donc plus nécessaire.

Outre les denrées alimentaires, boissons et tabacs que l'on peut déjà exporter sans au-

tabacs que Ion peut deja exporter sans du-cune restriction, tout envoi effectué à titre gra-cieux peut coatenir les articles suivants, jus-qu'à un poids maximum de 5 kg.: Des biscuris avec sucre, de fabrication suisse (n'entrent en ligne de compte que les produits Petit Beurre, Azbert et genre Marie, fabriqués à la machine); des cacaos et chocolats de toua la machina); des cacaos et chocolats de toli-tes sortes, y compris les pralànés, de fabrica-tion suisse excepté le chocolat-ménage, écono-mique, santé et santé-vanillé; des conserves de viande, viande fumée ou séshée, charcuterie; lait condensé, farine lactée, miel, café, légumes sair conocise, farine lacce, mée, car, legumes à cosses, en grains entires oil modalés, conserves de fégumes, pommes de terre, beurre, fro-mage, saindoux de provenance américaine, huile de graine de cotomier; confitures et con-serves de fruits de tous genres.

serves de fruits de tous genres.

Les colis peuvent également contenir : jusqu'à 3 kg. de tissus apprêtés, de coton et de laine, ou confection de laine, jusqu'à 500 gr. de laine à tricoter ou de fil à coudre de coton. des envois peuvent en outre contenir jusqu'à 2 kg. de savon à lessive ou pour la toilette. Un expéditeir n'est antorisé à cavoyer à l'étranger que deux colis hebdomadairement, à titre de cadeaux.

Pour le surrius s'informer à la poste.

Pour le surplus, s'informer à la poste

#### Les droits de douane

Les droits de douane.

Un communique de la Direction générale des douanes redresse les faisses appréciations qui ont cours au sujet du relèvement imminent de certains droits de douane.

Il ne queit être question pour le moment de toucher, aux droits fixés par les traités de commerce et le Conseil fédérait na prévu que le relèvement des taux qui ne sont pas fixés par traités, afan de rétablir, dans une certaine mesure, la proportion d'aupselois entre le deuit sure, la proportion d'autrefois entre le droit et la valeur des marchandises. En outre, un droit d'environ 1 % est prévi pour certaines marchandises juisqu'izie exemptes. Il s'agit de matières premières qui peuveut supporter cette imposition de 1 % sans que le prix de revient des articles manufactifrée s'en ressente sensibles

#### L'assistance des chômeurs

L'Assistance des chômeurs

L'Office fedéral d'assistance en cas de chômage a conyoqué une commission d'experts
pour examines quelles mesures du pouvoir
législatif pourraient remplacer la forme actuelle
de l'assistance des chômeurs.

La commission s'est prononcée à l'imanimité
contre la création d'une caisse d'assurance et
d'une grande organisation administrative ; par
contre, cele a proposé d'édicter une lois fédéman aux de subcavilentes casses.

contre, elle a proposé d'édicter une loi fédérale sur le subventionnement des caisses d'assignance publiques, privées et syndicales qui existent déjà on qui seront crées.

#### La crise du logement

La première assemblée des délégués de l'Union suisse pour l'amélioration du logement s'est réunie à Berne. L'Association estime que persévérer dans la méthode inaugurée, c'est-à-dire l'allocation de subventions, constitue l'unique possibilité d'assurer cetle année la continuation des constructions; mais elle continuation des constructions; mais elle continuation des constructions; mais elle continuation des constructions; sidère comme insuffisante da somme de dix millions accordée à cet effet par l'assemblée minions accordee à cet effet par l'assemblee fédérale. M. Nægeli, conseiller municipal de Saint-Gall, a rapporté sur la question de l'équi-libre à établir, au point de vue des loyers, entre les habitations construites à bon compte entre les habitations construites à bon compte avant la guerre et celles édifées à grands frais par la suite. M. Nageli a préconisé la precep-tion d'un impôt spécial qui frapperait toules les habitations d'avant la guerre. Voilà une idée ingénieuse! Avec ce trincipe-la, que ne pourrai-ton pas faire?

#### Fin de grève

Fin. 6e grève

La grève des poseurs de pasquels qui durait,
dans touté la Suisse allemande, depuis 15 semaines, est terminée. Les pompanlers du 10 mad
ont abouti à un accord complet. Un nouveau
and, valable pour une année, a été établi. Il
právoit une augmentation de 30 % des salaires

aux pièces. Le travail à l'heure sera payé à raison de

#### ARMER SUISSE

#### Au régiment 9

A été nommé commandant du régiment d'in-fanterie 9, M. le tientenant-Colonel Jules Couchepin, a Martigny,

#### AVIATION

Lauterbrunnen, 11 mai.

Laulerbrunnen, 11 ma.

Lo Seutenant-aviadear Mas Cartier qui est
parti mardi matin, sur un avion bigican Ad Astra
a atteint à 5 h. 45 la Büimiisalp et à 6 h. 15 la
Place Concordia. Il survola la Jungfrau à une
attinde de 5000 mètres: A 7 heures, il atterrissait à Oberlindach près de Berné,

#### CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

#### L'impression des thèses

Dans la Nouvelle Gazette de Zurich, on pro-pose d'abolar l'obligation d'imprimer les thèses de doctorat. L'Etat se chargerait de l'impression des travaux de premier ordre.

#### FAITS DIVERS

SUISSE

#### Arreté pendant son voyage de noces.

Pendant que le comptable Staudenmann, em-ployé, à la fabrique de brosses Schwab et Schwarz, à Kreuzlingen, se trouvait en voyage avait commis des détourrements au préjudice de la maison pour unersomme d'environ 40,000 francs. Staudenmaon a été arrêté à Lugago.

## Changes à vue de la Bourse de Genève Le 12 mai

Le 12 mai

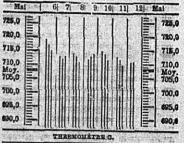
Les cours ci-après s'entendent pour les clièques et versements. Pour les billets de banque, 
is petit exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques 
achètent; le second est celui auquel elles vendent l'argent étranges.

Demande. Offre.

	Demarra	OHES
Parla	37 72	88 72
Londres (livre st.)	21 67	22 07
Allemagne (mare)	11 07	12 67
Italie (lire)	27 92	29 92
Autriche (couronne)	9 25	2 95
Prague (couronne	9 70	10 10
New-York (dollar)	5 69	5 79
Bruxelles	39 50	40 60
Madrid (peseta)	95 40	96 40
Amsterdam (florin).	E08. 25	209 25
Pétrograd (rouble)	5,50	6 50

#### BULLETIN METEOROLOGIQUE Du 12 mai



TEMPS PROBABLE

Zurich, 12 mai, midi. Situation troublée ; la nébulosité aug-mente ; pluies et orages.

1 9 9 9 9 8 11 8 17 18 17 16 17 20 12 16 15 15 17 19

Paris, 12 mai.

### FRIBOURG

### Au peuple fribourgeois

Chers Concitovens.

Dimanche prochain vous êtes appelés à vous prononcer sur la question la plus grave qui se soit posée dans notre vie nationale.

soit posee dans notre vie nationale.

Votre vote dira si vous voulez, par l'entrée de
la Suisse dans la Société des nations, éviler des
guerres futures et les terribles ravages gnéés par
les luites dont le peuple était menacé jusqu'éc.
Pour régléser cette grande et noble dété, lé
faut que tous les électeurs (assent leur devoir
dimanche 16 mai, en votan en faveur de l'acdimanche 16 mai, en votant en faveur de l'ac-cession de la Suisse dans la Société des nations.

cession de la Sunse dans la Societé des mations.

La Lique des nations existes Si la Suisse n'y
adhérait pas, notre pays s'exposerait aux plus
graves dommages.

Pour que la journée de dimarche prochain
me marque pas dans notre finistoire une date
fatale pour notre nation, suivez les consells qui
vous sont domnés nar ceux qui ont la responsa-

vous sont donnés par ceux qui ont la responsa-talité de l'avenir de notre pays.

Le Consell d'Etat, avec les autorités de la Con-fekération, conscient de la gravité exception-nelle de l'heure, vous demands de faire démanche prochaîn votre devoir de citoyen.

Au nom du Conseil d'Etat :

Le Chancelier, Le Président C. GODEL. E. SAVOY.

#### La Société des Nations

II Programme des assemblées 10 115

Des conférences sur la Société des nations auront lieu dans les localités suivantes :

Farvagny,: Jeudi, à 3 h., par M. Mauroux,

Praz (Vully): Jeudi, à 3 h., à l'auberge de l'Ecu, par M. Liechti, conseiller national, et M. Robert Weck, juge cantonal. Cournillens: Jeudi, à 3 heures, par M. Ems,

président du tribunal et M. Pierre Æby, professeur à l'Université.

fesseur à l'Université.

Cormondes : Jeudi, à 8 h. du soir, par M. Ems, président.

Châtel-Saint-Denis : Jeudi, à 3 h., à la Maison des œuvres, par M. le conseiller d'Etat Perrier.

La Roche : Jeudi, à 3 h., par M. Gaudard,

Vuippens : Jeudi, à 2 h. 1/4 : orateur : M. le

Vuippens: Jeudi, à 2 h. ½; orateur: M. le conseiller d'Etat Savoy.

La Tour-de-Trême: Jeudi, à 3 h. ½; orateur: M. le conseiller d'Etat Savoy.

Vaulruz: Jeudi, à 8 h., à l'Hôtel-de-Ville, par M. Paul Morard, conseiller national.

Charmey: Vendredt, à 8 h., au Sapin, par M. Paul Morard, conseiller national, et M. Félix Glasson denuté

Glasson, député. Broc : Samedi, par M. Cailler, conseiller

Gruyères : Samedi, à 8 h., à l'Hôtel-de-Ville,

#### Conseil d'Etat

Dans sa séance da 4 mai, le Conseil d'Etat a accepté la démission de M. le député Jean Ben-ninger, à Salvagay, comme membre de la comsion des taxes militaires, avec remerciements pour les longs et bons services rendus.

#### Pont de Pérolles

Faibourg a cu, samedi, la visite de M. l'ingé-nieur Boho, professeur à l'Ecole polytechnique

meni Hoha, protesseur a l'iccole polyrecimique de Zurich, accompagné des élèves du cours supérieur d'angénieurs, au nombre de 41.

M. le professeur Rohn est bien connu à Fribourg; il fait partie de la commission consultative nommée par le Conseil d'Etat pour la survoillance générale des travaux de construction du pont de Pérollès. C'est précisément reu nout du fotot son future emplacement qui ce pont, ou plutôt son futur emplacement, qui a fait l'objet de la visite de M. Rohn et de ses

Le pont de Pérolles a été choisi comme thème de l'examen de diplôme d'ingénieur. M. Rohn a marqué par la l'intérêt qu'il porte à Fribourg et à son développement.

Le programme prévoyait une inspection des

Le programme prévoyait une inspection des lieux, nécessaire pour que chacun pût se rendre compte de la topographie du terrain et des difficultés du problème.

Amivés à Feibourg à 11 heures, les polytechnicieus ont été reçus à la gare par M. Lehmann, ingénieur cantonat. Ils se sont rendus aussitôt au chantier du pont de Pérolles, où M. Lehmann a fait un exposé historique et technique, passant en revue les divers tracés ou M. Lehmana a fait un exposé historique et technique, passant en revue les divers 'racés étudées jusqu'à ce jour et les comparant à celui qui a été adopté derusièrement par nos autorités.

La direction des travaux du pont, confiée à M. l'imgénieur Jules Jager, était représentée par son collaborateur, M. l'ingénieur Lusser.

Nos hôtes, ayant parcouru dans tous les sens

aures, ayant parcouru dans tous les sens a emplacement du pont et des voies d'accès, on trouve de choix du tracé très heureux et on admire des charmes de la coortée, ainsi que te beau panorama dont on jour, du p'ateau de Marty.

De Pérofies, des

Pérolles, les participants se sont rendus au Café des Merciers, où ils firent hor de case des mercers, ou ils twent honneur à l'excellent repas préparé par M. Collaid. Le diner à été thonoré de la présence de M. te conseiller d'Etat Buchs, directeur des Travaux publics, qui n'avait pu prendre part à l'excursion, en raison de la session du Grand Consei.

son, en raison de la session du Grand Consei.

Dans um discours très applaudi, M. le Directeur des Travaux publics a souhaité la bienvenué aux polytechniciens et a udressé de chaleureux remerciements à M. le professeur Rohn, pour avoir choisi le pont de Pérolles comme sujet de travail. Le distingué professeur a ainsi

conquis de nouveaux amis à notre pittoresque

M. Rohn a remercié le représentant du gou-M. Rohn a remercié le représentant du gou-vernement de soit amabilité. Il l'a assuré que Fribourg, déjà si comm par ses beaux ponts et ses institutions, verra, par la construction du pont de Pérolles, qui sera l'an des plus impor-tants de la Suisse et de l'étranger, s'accroître encore son patrimoène de beauté. L'après-mêdi a été consacré à la visite des ponts stispendus et de leurs amarres. A 4 h. %, se sistaire, quittulen. Echourer, enchantés de

nos visiteurs quittalent Fribourg enchantés leur excursio

#### Le 16 mai de nos ouvriers

Dimanche après midi, à l'occasion de la béné-diction du drapeau de l'Arbeiterverein, nos or-ganisations ouvrières chrétiennes-sociales comganisations ouvrières chrétiennes-sociales com-mémoreront la promulgation de l'Encyclique Rerum Novamm. Il est prévu, agyès la cérémo-nie religieuse, un cortège et deux réunions po-pusaires avec des orateurs de choix. Que tou ouvriers organisés réservent donc pour leut pays et pour leur deapeau l'après-midt de di-manche. Qu'ils aillent woter pour la Ligue des nations et qu'ils se réunissent ensuite pour échanger seurs idées et leurs espoirs.

Les Freiburger Nachrichten ayant publié, sur la foi d'une correspondance, que le Conseil fédéral consacrati à la propagande en faveur de la Société des nations des sommes consi-dérables prises sur des crédits appliqués en vertu des pleins pouvoirs, M. Motta, président de la Confédération, proteste dans un démenti énergique contre cette asserties

énergique contre cette assertion. La rédaction des Freiburger Nachrichten exprime ses regrets d'avoir accueilli cette information, sur la caution d'une person croyait digne de foi.

#### Parolese de Saint-Jean

On nous écrit :

Les jeunes gens du patronage remercient sincèrement les personnes qui, par leur présence à leur petite seance théâtrale de dimanche, ont encouragé leurs efforts et leur bonne volonté. Ils se permettent également de rappeler au public qu'ils donneront, demain jeudi, 3 mil leurs deprites exprésentation. Puti, 3 mil leurs deprites exprésentation. mai, leur dernière représentation. Pro-mme : 1º Saint Tarcisius : 2º La Patrouille gramme: 1º Saint Tarcisius; 2º La Patrouille de Tonchepinte. Rideau à 4 h. Locai : Neu-yeville, 82. Entrée : 4 franc.

#### La distribution du lait

Nous attirons l'attention de la population de Fribourg sur l'annonce d'une double dis-tribution de lait en ville pendant la saison d'été.

#### Société d'économie alpestre

La Société fribourgeoise d'économie alpestre aura son assemblée annuelle, jeudi, 13 mai, à l'Hôtel-de-Ville, à La Tour-de-Trême. A cette ccasion, M. le conseiller d'Etat Savoy parlera le l'entrée de la Saisse dans la Société des

#### Elevage

Une expertise de taureaux destinés à la re-production aura lieu le vendredi, 14 mai, à 11 heures du matin, à Montbovon, et à 3 heures de l'après-midi, à Albeuve. Il est bien entendu que les taureaux atteints de la fièvre aphteuse ne peuvent pas être amenés sur les places d'expertise.

#### Football

Demain, 13 mai, à 4 h. du soir, em Parc des Sports, la nouvelle équipe de Football des employés de banque sera aux prises avec le F. C. Central I de notre ville.

#### SERVICES RELIGIEUX

#### Solennité de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ

Saint-Nicolas : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chan-dée, sermon. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 9 h., messe basse paroissial sermon. — 10 h., Grand'messe capitulaire, bene diction du Très Saint Sacrement. — 11 h. % diction du Très Saint Sacrement. — 11 h. ¼, messe basse, instruction. — 1 h. ¼, vêpres des enfants, bênédiction du Très Saint Sacrement. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction du Très Saint Sacrement.

Saint-Jean: 6 h. ½, messe basse, communion.

8 h., messe dès enfants, avec instruction et chants. — 9 h., grand'messe, sermon, hénédiction. — 6 h. ½, chapefet.

Saint-Maurice: 6 h. ½, messe. — 8 h. ½, messe chantée, sermon français, biénédiction. — 10 h., messe exhantée, sermon allemand. — 1 h. ½, vèpres et bénédiction. — 7 h. ¾, chapefet, réception dans la Congrégation des Enfants de Marie, hénédiction. bénédiction.

bénédiction.

Collège: 6 hi., 6 h. ½, 7 h., 7 h. ½, messet hasses. — 8 h., office des étudiants, sermon. — 9 h. ¼, messe des enfants, sermon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 1 h. ½, vépres des étudiants. — 8 h., vépres paroissiales.

Eglise de la Visitation: En Chonneur de la canonisation de la hienheureuse Marguerite.

Maric, sermon à 4 h. ½, Te Deum, salut solemel. Vénération de la Relique de la nouvelle sainte.

(Les horaires des autres services religieux ne

#### VENDREDI 14 MAI

Procession voltve à Saint-Léonard, Départ de Saint-Nicolas à 7 h. Messe à l'église des RR. Pères Capucins,

#### Calendrier

Vendredi 14 mai Saint BONIFACE, martyr

# NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

avec la Turquie

(Havas.) — Les frontières de la Turquie d'Asse ne sont pas modifiées à l'est, mais sur la frontière sud une zone administrative grecque

est créée autour de Smyrne. La situation des

est créée autour de Smyrne. La situation des frontières est laissée dans une certainé mesure à des commissions de défenitations. Le 'traité prévoit aussi une modification possible de la frontière entre la Turquie et l'état indépendant d'Arménie. Un arbitrage du président des Etâts-Unis décidera des l'émites de l'Arménie. La souveraineté durque est maintenue à Constantino-le, mais sous la réserve que, si la Turquie a enfreint les dispositions du traité, cette décision pourra être modifiée. La navigation des détroits sera ouverte en tenues de paix et de guerre à sera ouverte en tenues de paix et de guerre à

pourra être modifiée. La navigation des détroits sera ouverte en temps de paix et de guerre à tous les vaisseaux de commerce ou de guerre, aux aéronefs militaires et commerciaux sans distinction de pavillons. Les eaux des Détroits ne peuvent pas être soumises au blocus. Une commission des Détroits est établie qui sera chargée du contrôle. Les gouvernements ture et gree lui délégueront les pouvoirs nécessaires. La commission comprendra un représentant des Elats-Unis, lorsque les Elats-Unis auront adheré au traité, et de la Grande-Bretagne, de la Roumanie, ainsi que de la Russie et de la Bulgarie quand elles seront achinise des nations. Les représentants de la France, de les nations. Les représentants de la France, de

garie quand elles seront admises dans la Societe des nations. Les ceprésentants de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, du Japon suront 2 voix, les autres puissances en auront une. Pour garantir la liberté de navigation des Détroits, dous les ouvrages fortifiés seront démoits dans une zone de 20 km. Les fies de la mer de Marmara; Lennos, Embros, Samothrace, Tenedos et Mytéliene sont également démilitaries. La Errete, L'Amfelorme et Italia pouvrant entrele-

dos et Mytilène sont également démilitarisés. La France, l'Angletere et l'Italie pourvont entretenir dans ces lles, les forces jugées nécessaires. La Turquie consent à transférer ses droits de souveraineté sur Smyrne. Elle renonce en faveur de la Grèce à ses droits sur les territoires de la Turquie d'Europe en dehors de la frontière indiquée, aussi bien que sur Embros, Lemnos, Tenedos, Mytilène, Samos, Nikařia et Chio et sur certaines autres lles de la mer Egée, la Turquie reconnaît l'indépendance de l'Asenénie. La frontière entre l'Arménie et l'Asenénie. La frontière entre l'Arménie et l'Asenénie. La frontière entre l'Arménie et l'Asenénies. La Turquie et les Allès reconnaissent la Syrie et la Mésopotamie comme Etats indépendants. Ils sont soumis au poat de vue administratif à l'assistance d'un Etat mandataire jusqu'à ce qu'ils pourront se gouverner eux-mê-

qu'à ce qu'ils pourront se gouverner eux-mê-

L'administration de la Palestine est confiée à un mandataire dont le choix sera fait par les Alliés. L'installation d'un foyer juif en Palestine

La Turquie reconnaît le Hedjaz comme Eta

La Turque reconnat le Redjaz comme Esta libre et indépendant. Le Hedjaz est chargé d'as-surer le libre accès de Médine et de la Mecque aux masufinans de dous les pays. La Turquie renonce à cous ses droits sur l'Egypte et recon-naît le protectorat de l'Angletère sur l'Egypte.

Les parties contractantes reconnaissent l'anne-xion de l'île de Chypre par l'Angleterre et la

xion de l'île de Chypre par l'Angieterre et la Turquie renonce à tous ses droits sur celle fe. La Turquie reconnaît le protectorat de la France sur le Maron et la Tunisie. La Turquie renonce aux droits que lui réservaient le traité de Lausanno en Libye. Elle renonce à ses droits sur le Dodécanèse ainsi que sur l'île Castellorizo en faveur de l'Italie.

en faveur de l'Italie.
L'armée turque comprendra 35,000 hommes de gendarmerie, 15,000 de contingents spéciaux pour renforcer la gendarmerie en cas de troubles sérieux. Une garde de corps du sulfan comprenant 700 hommes. Tous ces hommes seront recrutés par engagements volontaixes.

La presse française se montre très peu satis-faite des conditions de paix dictées à la Turquie. Elle dit que le traité établit l'hégémonie an-

Le Temps décline, au nom de la France, la responsabilité des clauses qui adleignent l'indé-pendance de la Tucquie, Le Journal déclare que le traité doit être

nguas. Le protectorat de la France sur les catho-ques orientaux est évince et remplacé par Le protectorat de la France sur les camo-ques orientaux est évincé et remplacé par elui de la Ligue des nations. Le mandat britannique sur la Mésopotamie inglobe la zone de Mossoul, où les intérêts

français sont prépondérants.

Les droits de la France en Syrie sont subordonnés au règlement de la situation de l'émia

Le système des zones d'influence est le con-contre-pied de celui de la porte ouverte que vou-lait M. Wisson.

L' note que Constantinople se

glaise en Orient.

n'obtient pas Andrinople,

Faical'

Société des nations

Paris, 12 mat.

(Havas.) — L'ordre du jour de la 5<sup>me</sup> session conseil de la 5<sup>me</sup> session du conseil de la Société des nations, qui aura licu à Rome le 14 mai 1920, prévoit les ques-tions suivantes :

tions stilvantes :

Admission de nouveaux Etats, nomination
d'un secrétariat permanent, budget jusqu'au
31 mars 1920, rapatriement des peisonniers en
Sthérie, répression de la traite des femmes et
des enfants, conférence internationale du travail à Washington.

Rome, 12 mai (Stefani.) — M. Patek, ministre des affa trangères de la Poiogne, est arrivé à Re

### Les crimes de guerre

- Le gouvernement allemand (Wolf.) -(Wolf) — Le gouvernement allemand à reçu la nouvelle liste de livraison des Alliés. Elle comprend 46 noms, dont 4 com nandants de sous-marins accusée d'avoir torpillé des navires hôpitaux étaliens, puis le général Stenger, accusé d'avoir tué des prisonniers et des blessés; nombre de généraux, pour ácles de vio-fence; le commandant du camp de Krusk et le commandant du camp de Casacir, s'acando gouverneur de Cassel accusés d'avoir répandu une épidémie de typhus. Les accusés se cités devant le tribunel du Reich, à Leipzig

#### Les poursuites contre la Confédération générale du travail

Paris, 12 mai.

(Hapas.) — C'est vers 3 h. de l'après-midi que les quatre secrétaires de la Confedération du travail, réunis comme chaque jour avec les d'rigeants de l'Union des syndicats de la Seine et les secrétaires des différentes Fédérations, ont commi officiellement les décisions du gouverne-ment, décisions qui ne furent pas sans provo-quer une profonde surprise et même queique émotion.

émotion.

Au cours de la discussion qui s'engagea immédiatement entre tes militants présents, il fut
surtout question de la légalité des poursuides
envisagées et de la tournure qu'elles pourraient
prendre. Certains se montrèrent sceptiques
quant à la réalisation pratique de la dissolution.

Des renseignements puisés à différentes sources par les journaux, il résulte que l'information ouverte par M. Jousselin serait menée très
activement. On pensait même, dans les milieux
judiciaires, qu'elle pourrait être close dès la fin
de cette semaine. Toutefois, il se pourrait
qu'elle se prolongeât quelque peu, ne serait-ce
qu'en raison des volumineux dossiers qu'il faudrait classer et exeminer.

#### Le gonvernement italien et l'obstruction des postiers et télégraphistes

Rome, 12 mai.

Le gouvernement est décidé à ne pas céder en face de l'observeilon des postes et telégraphes, cest-à-dire qu'il n'admetra pas de démarches evec des chefs de l'agitation tant que ceux-el n'auront pas donné l'ordre que l'obséruction respons dire. prenne fin.

En attendant, le conseil des ministres a ap-En attendant, se conseil des ministres a ap-prouvé un crédit de 16 millions de Eres pour l'amélioration de la situation des receveurs et facteurs postaux, et il a déféré au conseil de discipline les chefs de l'obstruction, dont M. Ot-tolenghi, secrétaire général de l'Association gé-nérale des postiers italiens.

Pour le moment, tous ces chess sont suspen dus de leur grade et de l'eurs honoraires

#### Hongrie et Tchéco-Slovagnie

Londres, 12 mai.

Londres, 12 mai.

D'après le Daily Express, les rapports entre
Prague et Buchpest sont très tendus, et s'on
craint une rupture.

Les journaux de Prague parlent d'une mobilisation hongroise contre les Tchéco-Slovaques.

#### En Irlande

Londres, 12 mai. (Havas.) — On mande de Dublin au Daily Telegraph : On déclare que les soldats américains licen

ciés, qui se trouve dans les comtés occidentaux de l'Irlande, ont reçu des instructions de teur gouvernement les rappelant, dans les vingt-quatre heures, aux Etats-Unis.

revise. Li note que Constantinople se trouvera sous le feu des canons anglais et grees. La sou-veraineté ottomane, n'ayant plus à s'exercer que sur une zone de 60 km. autour de Cons-tantinople, sera illusoire.

A l'encontre des vues de M. Wilson, toute la Thrace et dévolue à la Grèce. La Bulgarie robbient pas Andeirorde. Selon le même journal, le gouvernement bri-tannique aurait rappelé également les soldats anglais démobilisés se trouvant dans ces n'obtent pas andemopse.

L'Arménie ne communiquera avec la mer que par le port de Batoum, qui sera nominalement internationalisé, mais en réalité placé sous la puissance de l'Angleterre.

Le régime international qu'on avait rêvé pour la Palestine est remplacé par un protectorat anglais.

### 'Au Mexique

Londres, 12 mai.

(Havas.) — Les journaux reproduisent une dépêche de Vera-Cruz annonçant que le général Obregon a envoyé une mission au général Carranza pour l'escorter jusqu'à Vera-Cruz où il

s embarquera pour l'étranger.

New-York, 12 mai.

(Havas.) — On apprend d'El Paso que le genéral Salqedo, qui faisait autrefois partiée de (Hauss.) — Or apprend d'El Paso que le général Salqedo, qui laisait autrefois partie de l'état-major du général Obcegon, est arrivé à Agua Prieta, apportant la nouvelle que les troupes d'Obregon sont en tenén de poursuisse les partissans de Carranza entre San-Maequos et Apizago.

#### Ne portez plus votre BANDAGE

Envoyez votre adresse à l'Institut Ortho-pédique (Division 205), 7 bis, rue Eugène Carrière, à Paris. Vous recevrez gratuitement la nouvelle méthode du docteur Livet-Garigue, l'éminent spécialiste herniaire de la Faculté de médecine de Paris. Avec dette méthode, vous n'aurez plus besoin de porter de bandages génants. ----- 4462

#### Grand Conseil

Session ordinaire de mai

#### Séance de mercredi 12 mai

La séance est ouverie à 8 heures un quart, en présence de soisante et quelques députés. La loi créant un corps d'agents de sûreté est votée sans modification, en second débat. M. Bernard Weck, sûrecteur de la Police, répondant à M. Pierre Zurkinden, qui demande la revision de la loi sur la gendarmerie, déclare qu'il étudie la question. Les règlements de service ent d'ailleurs délà potéblement amélique. ont d'ailleurs déià notablement amélioré

Le Grand Conseil discule en deuxième lec Le Grant consent discusse en deaxiene es-ture le projet de loi concernant l'impôt de 1920. M. Aloga Vorklerweid, rapporteur, et M. Chotlon, directeur des Finances, acceptent pour cette année, à titre transitoire, la proposition de M. Deset de la light de la proposition de M. Rosset, faite hier, statuant que l'impôt des comptes courants créanciers et des dépôts d'épargne pour 1920 sera perçu, non au taux fixé de 3 °/os, mais suivant le taux progressif de la loi fiscale. La loi set votée à l'unanimité après un débat auquel prennent part MM. Chatton, di-recteur des Finances, Charles Chassot, Daguet, Moret.

Le projet de décret allouant un crédit pour le drainage des pâturages de l'Abbaye, pro-priété du collège Saint-Michel (22,500 fc.), est voté après explications de M. Boschung, ra porteur, et Python, directeur de l'Instrucijo

publique,
M. Charles Chastot rapporte sur le projet
de décret adouant à l'entreprise d'endiguement
de la Gérine, sur les territoires de Mærly-leGrand et de Marly-le-Petit, un crédit de 50,000 francs. Le devis de l'entreprise est de 125,000 francs. Après exposé de M. Buchs, directeur des Travaux publics, le décret est voié sans

des Travaux publics, le decret ess voie saus opposition.

Après une observation du Président, qui invite les orateurs à parier un pou plus haut et les députés qui déambulent qui van Pas-perdus un peu plus has, le Grand Conseil passe au décret allouant un subside à la commune de Posieux pous la réfection du pont du Moulin-Neuf. Adopté après exposés de MM. Bovet, rapporteur, et Buchs, directeur des Travaux publics.

Biles.

M. Ræmy présente le décret prévoyant l'inscription d'un crédit de 80,000 fr. au budget des
Travaux publics pour le cylindrage de quelques tronçons des routes Fribourg-Bulle par
La-Borbe et tes Le Bey. a-Roche et par Le-Bry. M. Buchs, directeur des Travaux publics, jus-

M. Bucht, directeur des Travaux publics, justifie le décrét, qui est voié.

Est de même accepté, sans opposition, le
décret accordant un subside à la commune de
Georgères pour la construction d'un pour sur
l'Albeuve et la correction de voies d'accès. Rapporteur : M. Glasson.

M. Perrin, tapporte sur les comptes de l'Hospice cantonal et de la Bersetia, qui sont approuvés, après esplications de M. Savoy, directeur
de l'Intérieur.

M. le Prés'dent mottant aux voix la nomina-tion d'un membre de la commission d'économie publique, M. Glasson revendique cette place pour l'opposition et profile de l'occasion pour mori-géner, contrairement à tous les usages parlementaires, le représentant de la Liberté qui l'aurait traité cavalièrement dans les colonnes du traste

ournai.
M. le président Grand fait remarquer que ce lébat n'a pas sa place au Grand Conseil et passe l'extre du jour.

La des page le compte rendu des éances précédentes.)

#### SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Mercredi, à h. 1/4, répétition générale pour concert du

Musique la Concordia. -à 8 h. 1/2, répétition gén - Ce soir, mercredi, a 8 h. ½, répétition générale urgente pour concert de demain. Les membres honoraires, actifs et passifs sont cordialement invités avec leur famille à la réunion familière organisée à leur intention pour jeudi soir (Ascension), à 8 h. ½. Concert et assemblée générale ; distribution de diplômes.

Société de Vienz Garçons, — Demain, jour de l'Ascension, beauquet à Schmitten, Rendez-vous des participants, ce soir mercredi, au local hobbinel.

Männerchor. — Auffahrtstag, Blustbummel oach Monret, über Bürglen, Tentlingen und zurück über Marly, Abmarsch von der untern Hängebrücke punkt 1 ½ Ubr. Freundlichs Einladung auch an die Ehren- und Passiymitstlader.

glieder.

Union des Travailleuses. — Jendi, 13 mai, promenade du printemps. Départ à 2 h. de l'après-midi, depuis le Jet-d'eau.

## Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulter

Tablettes -Valeriane -- Houblon -- ZYMA --

> Entièrement inoffensives. Produit naturel.

Recommandé par les médecins Botto de 100 inblettes, 4 fr. 50, Se tronve dans toutes les pharmacles

## La conférence de Spa

(Wolff.) - La Deutsche Allgemeine Zeilung confirme que la conférence de Spa a été ajour-née à fan juin. .

Grand Conseil Session ordinaire de mai

Suite de la séance de samedi 8 mai Présidence de M. Grand

La profection des rives du lac de Morat

M. Rosset rapporte sur le décret approuvant projet de protection des rives du lac de Morat le projet de protection des rives du lacide Morat entre Morat et Montilier. Les dégâts causés par les hautes caux ont pris entre ces deux la les hautes caux ont pris entre ces deut tocali-les, ces dernières années, une extension inquic-tante. Non seudement des torrains, mais des habitations sont menacées. Peut-être eût-on hien agi en ne coupant pas sur ces rives les roseaux, qui constituent une protection naturelle contre-l'érosion. Aujourc'hui, une construction solide s'impose. Le Département des ports et chairs-sées prévot une dique en pièrre catraire du Jura, avec enrochement reposant six une cou-che de fascines. Pour le moment, la dique serait tablie sur une longueur de 1055 mètres et che de l'ascines, Pour le moment, la digue serait l'abilité suiv une longueur de 1055 mètres et conterait 150,000 fr. La Confédération partici perait aux fravaux pour un tiers et le cancor pour de 40 %, soû 60,000 fr. M. Buchs, directeur des Travaux publies, in-siste sur l'angènce de ces travaux, réclamés de mis plusiques années que les confédérats étés.

puis plusieurs années par les populations rive-raines, cruellement lésées par les hautes eaux. caines, crueltoment lesses par les hautes eaux. Sur la rive opposée, une digue de protection a été construïte, qui s'est révelée arés efficace. Le moneril est véru de douner suite au vœu légi-time des riverains de Montiller et Morat. La digue projetée embrasse le terrain compris en-tre la frontière des communes de Morat et Meyriex, et l'entroit dénomné « la Pontana », nabassans de Montillér L'auxence metal une au-dessous de Montilier. L'ouvrage aurait une longueur fotale de 1485 mètres, dont on conslongueur totale de 1485 metres, dont on cons-reuirait pour le anoment les deux tiers. Ce tra-vail devant protéger des maisons et trente poses de bon terrain, ou me saurait lui contester le caractère du tilible publique. M. Hans Gutkirecht appuie chaudement la

M. Hans Gutkrecht appnie chaudement la demande de credit, au nom des propriédates riverains, ouvriers et arlisans, qui tiennent à leur lopin de terre. La d'gue projede ne fera peut-être pas très bien dans le paysage; mais son ubyté est trop évidente pour qu'on se laisse arrêber par le sentament. Il y aura peut-être moyen, d'ailleurs, d'habiller d'ouvrage.

M. Vonderweid, directeur des Forêts, déclare que l'Etat deissera volontiers subsister les roseaux, là où deur ubytés seruit démontrée comme rectier ton contre l'action des ceux.

protection contre l'action des eaux.

Sur ces explications, le décret ést volé à

#### La route Bouloz frontière vaudoise

La route Boaloz frontière vandeise

M. Rosset rapporte encore sur le décret désignant les communes indiressées aux trais de reconstruction du tronçon de la route cantonale Romoni-Dron compris entre Bouloz et la frontière vandoise. Cette route a été corrigée en 1917, et le coût de cette correction, fait remarquer M. Buchs, directeur des Travaux publies, a été supporté par les trois sentes communes de Pont, Porsed et Bouloz. Il est juste que d'autres communes seraient, d'après le décret, Romont, Chavannes-les-Forts, Mossel, Villatimboud, La Joux, Vauderens, Les Ensseys, Somentier, Lieffrens et Saint-Martin, auxquels M. le Rapporteur propose d'ajouter Besencens, qui a été onis.

Adopté sans opposition.

L'endiguement de la Veveyse de Châtel

#### L'endiguement de la Veveyse de Châtel

Le projet complémentaire d'endiguement de Veveyse est présenté par M. Charles Chassol Il s'agit de la partie movenne du cours d'eau dite Veveyse de Châtel, comprise entre le pont due vereyse de Chate, comprise entre le join de Granges et le barrage des usinices. Jusqu'ici, l'endiguement de la Veveyse a été fort bien exécuté, de l'avis de l'inspecteur fédéral. La suste des fravaux comprend une digue de 340 mètres, avec barrages framsversaux devisce 125,000 fr. M. Buchs, directeur des Travaux publics, ajonée que, sur celte somme, 22,000 fc, seront prélèvés pour payer le dépassement de devis de la précédente entreprise. Le subside cantonal sera de 40 %, soit 50,000 fr. La Confé-dération seloue de son côté une subvention de 40 % pour les travaux de de 2 cone montagneuse et de 83 ½ % pour la zone de la plaine. Le décret est voté sans observation et la seance levée, à 11 heures un quart.

Séance de lundi 10 mai

#### Les dépanses extraordinaires de guerre

M. Torche rapporte, au nom de la commis-sion déconanne publique, sur le chapitre im-portant des comptes de 1919 qui a trait aux dépenses extraordinaires de guerre. La predepenses extraordinares de guerre. La pre-mière section de ce chapitre, concernant les allocations aux familles de soldats indigents, porte 76,084 fr., alors que le budget prévoyalt une dépense de 200,000 fr. L'économie est due au fait que les mobilisations ont pris fin

due au fait que les mobilisations ont pris fin en 1919.

La section du ravitaillement se présente moins bien. Le budget prévoyait une dépense de 252,900 fr. et le compte porte 365,524 fr. 67.

M. le Rapporteur dit que dans ce découvert figure le défieit des tourbières (14,000 fr.). La commission, ajoute-t-il, a cherché à examiner par le menu les comptes des tourbières; cela ne lui a pas été possible; le matériel nécessaire pour la vérification lui manquait. La commission voit là un motif de plus à l'appui du veru qu'elle présentait concernant l'institution d'un contrôleur permanent de l'administration de l'Etat. M. le Rapporteur rend hommage au préposé du ravitaillement, qui remplit ses fonctions d'une manière distinguée. Si la commission n'a pu examiner le détail de remplit ses fonctions d'une manière distinguée. Si la commission n'a pu examiner le détail de l'inventaire, elle a vu le rapport de la société liduelaire. Ce qu'elle critique, c'est la manière anormale dont on a procedé dans l'exploitation des tourbières. La maison chargée de cette exploitation n'a pas tenu de compte spécial pour les tourbières, et l'on n'a aucune preuve de l'affectation des crédits de l'Etat. La surveillance u'a douc pas été suffisante. La convention conclue entre l'exploitant et l'Etat était-elle trop élastique? On ne sait, Il suffit et l'exploitant et l'Etat était-elle trop élastique? On ne sait, Il suffit était-elle trop élastique? On ne sait, Il suffit était-elle trop élastique? On ne sait, Il suffit et l'exploitant et l'Etat était-elle trop élastique? On ne sait, Il suffit et l'exploitant et l était-elle trop élastique? On ne sait. Il suffit que c'est la direction des tourbières qui yéndait elle-même le combustible. On a aujourd'hui au compte de profits et pertes une somme de 40,000 fr., dont une partie ne pourra certainement pas être récupérée. M. le Rapporteur se demande quel a été le rôle de la commission cantonale de la toure. Il rappelle que la commission d'économie publique et des députés ont demandé qu'il fût établi un compte spécial des tourbières. Cela n'a pas été fait.

Dans ces conditions la nominier.

fait.

Dans ces conditions, la commission fait ses réservés au sujet des comptes de la tourbe et laisse au Grand Conseil le soin de décider s'il faut les approuver ou non.

M. Torche fait encore remarquer que la M. Torche fait encore remarquer que la solution adoptée après la dénonciation du con-trat avec la maison Blaser paraît critiquable. Si la location des tourbières est préférable à l'exploitation par l'Etat, l'avance d'un montant de 80,000 fr. au nouveau fermier peut sembler

risquée.

M. Chatton, directeur des Finances, considérant le poste de plus d'un million qui figure pour les allocations aux dépenses extraordinaires de guerre, ainsi que de lourd tribut paré par l'État pour le ravitaillement, saisit cette occasion de présenter un rapide exposé de la dituation Geométre. Le demiser un regume de viust. situation financière. Le dernier emprunt de vingt smanton innancire. Le current emparat de vingi millions si heurensement souscrit — et l'ora-teur en félicite son prédécesseur — sera hientôt absorbé! Six millions sont encore disponibles; quatre vont au pont de Pérodles, et les deux auxes feront le service d'amortissements de nos empeunts. Il s'agira done d'économiser et de ne plus voter de dépense sans savoir où trouver la recette correspondante. Le déficit de 1919, on l'a déjà dit, aurait pu être samene à un demi-million, et celui de 1920, budgété à un demi-million, et celui de 1920, budgété à 1.400.000 fr., pourva l'êlre aussi dans une notable proportion; c'est l'espoir du Directeur des Finances, qui compte pour cela sur la nouvelle loi fiscale.

M. Savoy, directeur de l'Intérieur, s'explique

sur les comptes de ravitalliement et sur ceux des tourbières. Les comptes ont fait l'objet d'un rapport de la Société fiduciaire, et ce rapport a été sonnus à la commission d'économie publique. L'esploatation des tourbières a causé des déceptions : le renchérissement des frais de transports et de main-d'œuvre y est pour quelque chose. Le service du favitallement a eu lieu de se plaindre, en outre, du mode d'exploitation, et de la manière dont furent tenus les comptes des l'exploitation n'ayant pas tenu compte des observations qui lui étaient faites, le convention conclue avec cle a été démonée et les tourbières suisses à ferme pour un loyer annuel de 20,000 fr., moyenhant l'ayance de 80,000 fr. au fermier sur compte courant garasuit pas trois cautions solvables. L'arrangement semble satisfaisant. L'orateur rappelle que la Société des sourbières suisses, tour éviter la faiillite, a demandé à la Confédération de transformer son subside en capital social.

M. Duprar n'a jamais été partisan de l'exploitation des tourbières par l'Elat. Il estime que la vente pure et simple des tourbières est été préférable à la mise à bail. En tout cas, selon lui, le Grand Conseil aurait dû être saisi du projet de location. M. Zimmermann recommande au gouvernement de veiller à l'observation des fois de l'hygiène et à la sauvegarde

projet de location. M. Zimmermann recom-mande au gouvernement de veiller à l'observation des dois de l'hygiène et à la sauvegarde

projet de location. M. Aumermann recommande au gouvernement de veillee à l'observation des lois de l'hygiène et à la sauvegarde de la moralité dans les chantiers de la tourbe. M. Bartisuil se plaint qu'une société ouvrière ait exercé une sorie de monopole pour l'engagement des tourbières. M. Charles Chassot s'étonne que la direction des tourbières, après avoir touché une commission sur l'achat des machines, en ait touché une autre sur le combustible extrait. Il propose de ne pas appronver les comptes des tourbières.

M. Torche, rapporteur, réplique que la commission sur les machines n'a été payée qu'en 1918. il se deunande si le renvoi des comples des tourbières aboutira à un résultat efficace.

M. Sauoy répète que la complabiblé de l'entreprise a été soumise à la Société fiduciaire de Bâle. Un réglement de comple doit encore intervenir avec la maison Blaser. L'ajourrement de la radification des comples ne serait pas de grande utilité. M. le Directeur de l'Inférieur n'est past non plus partisan des industries d'Elat i mais il croit que dans le cas discuté. I'Elat ne pouvait agir autrement. Le combustible manquait; il faliait suppléer à la pénurie. Les tourbières furent achetées dans ce but. La commission cantonaie de la tourbe a visité les installations et les a trouvées suffisantes. Les mécomptes sont dus au fait que la Confédécation a fixé un prix de vente trop bas. L'arrêt de l'exploitation auxait privé la population peu aisée d'un combustible apprécié. C'est pourquoi, maigré les risques qu'il courait, l'Etst a continué l'entreprise. S'il y a eu quelque negligence de la part de la direction des tourbières. On passe aut vote sur la proposition de Contine au visité es suspicions.

suspicions.

On passe au vote sur la proposition de M. Chassot, qui est adoptée par 22 voix contre 13 et un certain aombre d'abstentions. Le compté des tourbières est ainsi renvoyé à la commission d'économie publique. Le Grand Conseil approuve cusuite, sans opposition, les comptés de l'Etat pour l'année 1919.

dir 53

(A suivre.)

## Enchères de bétail et de fleuries

Le soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seron lues, le vendredi 14 mai, dès 9 heures du matin, devant son domicile, à la « Monta-gue » de Lussy, près Villaz-Saint-Pierre, le bé-tail suivant : 6 vaches, bonnes lattières 4 gégne » de Luss), pres habenes laitières, 4 gé-tail suivant : 6 vaches, bonnes laitières, 4 gé-nisses de 2 ans, 1 taurillon de 15 mois, 1 pouliche de 3 ans.

liche de 3 ans.

Inmédiatement après, il sera exposé aux en-chères les fleuries en foin et regain de 15 poses d'excellent terrain.

A la même occasion, on vendra 1 char à pont, à 2 chevaux, à l'état neuf, 1 grande luge, etc. Lussy, le 7 mai.

L'exposant : Alexandre Fragnière.

Pour cause de mise à bail, le soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques, devant son domicile, à Courtepin, le mercredi, 19 mai prochain, dès les 9 heures du matin, tout son bétail et chédail, soit :

1 boane juneat brune de ciaq ans, 3 vaches portantes, dont 1 pour le mois de juin, 3 génisses portantes, 5 porcs de 6 à 8 mois, dont 2 à l'engrais.

3 chars à pont avec cadre, 1 char à patente pour le marché avec cadre, 1 volture à patente, 1 tonneau à purin, 1 faucheuse Osborne, 1 fancuse, 1 charrue Ott, 1 gros rouleau, un butoir, 1 moulin à vanner, dernier système, 3 herses, dont 1 à prairie, 4 colliers de chevaux, 2 petits colliers, dont 1 anglais, 3 colliers de vaches, 2 couvertures en laine, 2 bâches imperméables, 1 bidon à lait, clochettes de vaches, 1 cuve, perches d'haricots, guides-doubles, brides, licols, chaînes, tonneaux à fruits, ainsi que beaucoup d'instruments aratoires, etc., etc.

Les enchères du chédail commenceront à 9 heures du matin et le bétail à 1 heure.

Tout le chédail est à l'état neuf.

Terme de payement.

4546-701

Terme de pavement.

L'exposant : Emile MEUWLY.

## + LA HERNIE +

Que de fois vous vous êtes amérement plaints de vos bandages pesibles et inutiles d'anciens systèmes. Si voire travail et votre santé vous sont précieux, laissez-vous consulter : mon nouveau bandage, recommandé par le corps médical, vous redonners drec et courage. Je puis vous offiri, même dans les cas les plus graves, une absolue garantie d'efficacité, car la pelote protectrice retient la hernie se ban en haut le bandage se porte jour et nuit, et est exempt de ressort incommode. — Garanties écities d'elleacité, et de soljdité. — Convainquez-vous vous-mêmes et venez voir les modéles à Fribourg : Hôtel du Faucon, éculément sameel, le 15 mai, de 9-6 héures.

Vente de chevaux de trait aux enchères publiques

L'Office des faillites de la Glâne vendra, le mardi, 18 mai prochain, à 3 heures après midi, sur la place de la Gare de Romont, aux enchères publiques et au compant, 5 superbes et gros chevaux de trait, provenant de la masse en faillite Max Dumas & Cle, industrie et commerce de bois, à Romont. Romont, le 7 mai 1920.

Office des faillites de la Glâne : G. BONJOUR, préposé.

## Domaine à vendre

A vendre un domaine bien cultivé et en plein rapport, situé à Cournillens, district du Lao, de la contenance en terres arables de 47 hectares, 83 ares, 70 mètres (132 poses 352 perches, 20 pieds), et en forêts de très belle ve-

47 hectares, 83 ares, 70 mètres (132 poses 352 perches, 20 pieds), et en forêts de très belle venue, en partie exploitable, de 5 hectares, 2 ares, 97 mètres (14 poses environ).

L'habitation et les bâtiments d'exploitation sont spacieux, commodes et en très bon état, munis d'une fontaine abondante et intarissable avec eau à la cuisine. Les granges sont desservies par un pont de décharge s'éténdant dans toute la longueur du bâtiment. Le domaine est pourvu d'un grand nombre de noyers, de chênes et d'arbres fruitiers.

L'entrée en joulssance est fixée an 22 février 1921.

4277-659

Adresser les offres sous pli fermé avant le 30 juin 1920, à M. Charles Weck, Grand'rue, 17, Fribourg, où il est le sa-medi, dans la matinée, à la disposition de ceux qui désireraient avoir d'autres renseignements. Pour visiter le domaine s'adresser à Mme veuve Aeby, farmiane à Garacter.

veuve Aeby, fermière à Cournillens, et les forêts à M. François Chenaux, forestier-chef, à La Corbaz, moyennant avis préalable.

## Concours de travaux

La Commission du Cerole scolaire de Farvagny-le-Grand met au concour-les travaux de charpente, ferblanterie, couver ture, inenuiserie, serrurerie, vitrerie, gypserie peinture, poelerie et installations sanitaires con-cernant la construction de hétique de l'écolaire. ernant la construction du bâtiment d'école de

filles.

Prendre connaissance des plans et conditions au bureau du soussigné, des le lundi 10 mai prochain et déposer les soumissions au dit bureau jusqu'au lundi 17 mai, au soir.

Fribourg, le 3 mai 1920. 4484 L. HERTLING, architecte diplômé. Richemont, 3, FRIBOURG.

## Grandes enchères publiques

On vendra sux enchères publiques, le sa-medi, 15 mai 1920, dès 9 heures du matin jusqu'an soir, à la grande salle des ventes de la maison de Justice, à Pribourg, une grande quantité de mar-chandises alimentaires de 1re qualité, telle que : Café, chocolat, thé, pâtes, confitures, con-serves, etc. et sayons lessives, bourges etc. serves, etc., et savons, lessives, bougies, etc. ainsi que : liqueurs, houchons, cartes à jouer, cigares, cigarettes, fûts, bonbonnes, bidons fer, secaiux, cuveaux, etc., etc., et cotons et laines à tricoter, etc.

## Enchères de fleuries

La soussignée exposera aux enchères publiques, le lundi 17 mai, prochain, à 2 heures après midi, environ 7 poses de foin et regain. Rendez vons des miseurs à Chambroux, près Fri-bourg. P 4533 F 4574

Protasle Bussey.

## **VENTE PUBLIQUE** d'un immeuble industriel avec exploitation agricole

Lundi 24 mai 1920, à 2 heures, à l'Auberge de la Maison de Ville, à Lu Tour-de-Trême, les Moirs de Grémion Jacques, feu Joseph, ven-dront par voie d'enchères publiques, les immeubles qu'ils possèdent à la Tour-de-Trême, comprenant une joise maison d'habitation, grange, courte scierie, mécanique à buttre neuve et enviror 4 pous de terrain attenunt de l'aquille Les interestes peuvent prendre connaissances de conditions auprès de M. Joseph Pasquier, notair à Rulle.

Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. Arthur Gremion, a La Tour-de-Trême. 4566

JEUDI (FÊTE DE L'ASCENSION)

## au café des Neigles CONCERT

donné par l'UNION INSTUMENT ALE

## **Enchères de bétail**

Mercredi, 19 mai 1920, dès 1 heure après midi, les sousignés vendront aux en-chères publiques devant leur domicile, au Saulgy, près Siviriez, 9 vaches vélées et une partie prête au veau, 5 génisses, dont une por-tante, 3 veaux de l'année. Terme pour le payement. 4518

L'exposant : Frères CONUS.

#### A vendre à Fribourg pour cause de partage, le

## Café-Brasserie Peier

Pour tops renseignements, s'adresser à M.
DELLEY, au dit café. P 4330 F 4426

11 . Feuilleton de la LIBERTE

### Laurence Albani par PAUL BOURGET

Irai-je ou n'irai-je pas

— « Irai-je oil nitrai-je pas cette aprèsmidi?... J'ai promis. Pourquoi ai-je promis?...
A quoi bon me laisser prèsenter à sa mère,
guisque je ne d'épouserai pas?... »

Teles étaient les phrases qui se prononcaient, indéfiniment, dans la pensée de Laurence, depuis l'invitation faite par Pierre
Libertat au nom de sa mère. Elle se les répétait
maintenant encore, et, une fois de plus, longtemps après avoir quitté la colline incendiée,
en débouchant sur la route qui longe ia voie
ferrée. Dans ces formules, tout ensemble décidées et anxieuses, se résumaient les disparates
de sa uie, dont les images contrastées venaient
de traverser son esprit. Elle se dissait en songeant à Pierre : « Je, ne l'épouser » on . « Je
non : « Je ne veux pas l'épouser » on . « Je
ne dois pas l'épouser », comme si, d'avoir été
le jouet d'événements, si étranges, tui donnait
l'impression qu'une desfinée pesait sur elle,
étraugère à sa volonté. Cet obseur sentiment de
fatalème, cette énigme d'un sort qui ne dépenfatal'sme, celte énigme d'un sort qui ne dépen-dait plus d'elle, l'accablait de nouveau par cette claire matinée et devant le doux horizon dait plus d'elle, l'accabinat de nouveau par cette claire matinée et devant le doux horizon natal, aussi forlement qu'à Paus et dans cette chambre d'hôtel où elle s'élait vue, dans la glace, habitlée, déguisée en demoiselle riche.

La même question ne posait à cite, en dépit d'elle, et tout en se la reprochant comme une ingrafitude, elle s'y meurtrissait, elle s'y déchi-rait le cour. Oui, où lady agnes l'avait-le menée, en la tirant de sa condition, par une charité qui la laissait misérable? Sá elle n'avait pas voué à sa cruedle bienfaétrice une

navair pas voice à sa crucie benaissance me reconnaissance passionnée, elle se scrait fait horreur. Et cependant!... Ce tumulte de réveries l'avait à ce point isolée des choses environnantes, qu'au moment de s'engager soits le pont du chemin de fer pour arriver à la ville, elle eut comme un pour arriver à la ville, elle eut comme un sursaut à entendre son nom prononce par deux fois. Else ne reconnut la voix qu'an second appet, avec un plaisir aussitôt anclangé d'une impression de gêne. Pascal Couture se relevait d'un talus gazonné, sur lequel àl était assis. Ce doulée mouvement d'âme que la surprise de cette rencontre infigeait à Laurence, était trop cette rencontre infigeait à Laurence, était trop logique. Elle n'aimait pas encore Coulure, mais elle était sur le bord de l'aimer, et cela chaque jour davantage. Ce sentianent en train de grandir n'était pas assez complet pour empécher que de briblant rival de l'humble jardinier n'exerçal sur elle un pressigé. De constater dans son cour celte intime contradiction dit donnait le rémords d'une duplicéé, presque d'une frahison, d'aulant plus qu'elle devait s'en taire aux deux jennes gens. Vis-à-vis de l'eure, ce silence me luit coultait pas. Il lui coultait vis-à-vis de l'autre, indice trop évident qu'elle le préférait. Son malaise, à la brusque apparition du jeane houme à l'embrée du pont, venait de là. Elle efit été heureuse de le voir, s'ell n'efit de cette après midi, de cette présentation à Mme Libertet, lui dire ce qu'elle en pensait, pourquoi elle hésitait après avoir accepté? Non. Et cette nécessité de dissimulér assombrissait son visage, Couture, Ini, l'almuit troi pour ne pas s'apércevoir d'une contrainte qu' intérpréta comme un mécontentement et

s'excusa :

— « Ta mère m'a dia que au allais

— » Ta mère m'a dia que au allais Hyeres, chez l'antiquaire, en passant par le bois brûle. J'ai calcuse que tu prendrais par le pont. Alors je suis venu l'attendre, pour te panter de Virgue. J'ai pensé : elle est si gentille pour lui. Il Taime tant. Alors, pent-être saura-telle quelque chose ... >

— « Quelque chose, sur quoi ? » interrogea Laurence : « A propos de Vargile ? On veut le remetire à la journée ? »

Le personnage qui répondait à cet idyalique prénom de Vérgue — populaire et légendaire prénom de Virgüe — populaire et légendaire souvenir, dans cette Provence latine, du plus latin des poètes — était un garconnet de treize ans, dont le nom de famille était Nas. Couture l'employait, depuis deux années environ, à son domaine, par une de ces jolies charités comme les simples savent en avoir. Virgüe était orphenin de mère. Son pière était erquesit. Die see in de mère. Son père s'était rémarié. Dès ses neuf ans, Nas avait dit à son fils ; — « Si tu veux manger ton pain, va te le

Il avait loue le petit, comme fine bête de

tion du jeane homme à l'emrée du pont, venait de la Celui-la, et Vérglie avait de la Elle eu c'été heureuse de le voir, s'il n'ent pas felu sout du cacher des pensées qui la travallaient. Pouvait-elle sui parler du projet il ne capportait pas assez de gros sous. Pascal

l'avait rencontré, une après midi qu'il descen-dant de la colline de Coslébelle, ployant sous dari de la comme de coscenere, proyant sous un énorme fagot de bois mort, plus grand que lui. la l'avait questionné. Il l'avait plaint. Depuis lors, il l'avait gardé pour travailler avoc lui, mais à la journée, d'abord. Il n'avait pu obtenir des parents qu'ils le lui faissassent tout à fait. Ces madrés exploiteurs avaient pur objehir des pareins quas se in assessissent doit à fait. Ces madrés exploiteirs avaicht appréhendé que l'enfant ne cessât de éeur remettre fout son gain, s'ils ne le temaient plus sous leur coupe. Cétait un demi-chantage. Ils attendatent que le goy seur offrit, comme autrefois lady Agnès Vernham aux Albant, tin forte indenunité pour avoir Vergle à l'année, définitivement. Couture hésitait. It n'était pos riché. Puis il craignait d'être dope. Cet institut de soupcon persiste foute leur vie chez les gens du peuple les plus généreux. Ils ont trop débattu de mesquins marchés, trop importants pour leur petit avoir. Depuis les vendanges pourfant, grâce au cadeau d'une bonbonne de vin offerte aux Nas, le petit fâcheron reslait chez Monsieur Pascal, comme il l'appelait té-vérencleqsement, toute la semaine. Il refouronit chez son père et chez sa maratre se samed soir seutement, Laurence faisait allusion à ce récent contrat.

medi soir seutement. Laurence faisait allusion à ce récent contrat.

— « Non, is répondil Couture. « Avant-hier, lundi, il est ecvenu travailler, comme d'habitude. Je l'ai envoyé su chemin de fer porter un colis. Le temps était favorable. Je suis affé chasser dans le marais. Le petit devait m'y rejoindre. Il n'est pas venu, Je rentre. Je trouve sur ma lable fa feuille d'envoi du colis. Pas de Virgile. Je déjeune. Pas de Virgile, Avec ma chasse, je m'étais ains en relard. Je sorais bien alté chea ses parents. Je ane suis dit : « Il vien-

dra demain. . G'était hier. Pas de Virgile e, comine l'autre se taisait. « Tu les as

blait à sa mère. Il Battait la vanité des parents par sa foliesse. Le petit Virgile, lui, ressemblait à son père. Il élait court, frapu, avec un visage obscur et brouëlé. Une expression charmante d'intelligence de gentilesse et de bonne volonté en concigeait la láideur, quand il était en configuee. Sa cruelle marâtre et son prieste père ne lui avaient jamais vu celte expression-là.

Mesdemoiselles Maria et Cécile Meyer; Mademoiselle C. Diesbach; les familles Meyer, Diesbach, Hayoz, Rouiller, Bertschy; Wicky, ainsi que les familles alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de

#### Monsieur Adolphe MEVER

Maréchal leur très cher et regretté frère, neveu et cousin, décédé à l'âge de 39 ans, muni des secours de

decede à l'age de 39 ans, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu le jeudi, 18 courant, à 2 h., et la messe de Requiem le lendemain, vendredi, à 8 h. ½, à l'église du Collège.

Domicile mortuaire : rue de Romont, 16.

Le piésent avis tient lieu de lettre de faire part.

Fédération cantonale fribourgeoise des maîtres maréchaux Chers Collègues! Nous avons le profond regret de vous annon-cer le décès de notre aui et membre

#### Monsieur Adolphe MEYER

Vice-Président L'enterrement aura lieu le jeudi, 13 courant

A 14 heures. Le Comité.

'Abbaye des Maréchaux

Messieurs les membres de la Confrérie soi instamment priés d'assister aux funérailles d leur regretté confrère.

Monsieur Adolphe MEYER
Maître maréchal
ui auront lieu jeudi, 13 mai, à 2 heures après

Domicile mortuaire : rue de Romont.

Madame veuve Séraphine Pinaton, à Bulle, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

#### Monsieur Joseph PINATON

Conseiller paroissial

leur cher époux, père, beau-père, grand-père,
beau-fière, oncle et parent, pieusement décédé
le 12 mai, dans sa 81 m année, muni de tous
les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu vendredi, 14 mai

D h. ½. Selon la volonté expresse du défunt, prière de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes.

Monsieur et Madame Joseph Humbert, Courtepin; M. et Mme Charles Humbert, Heitiwyl; MM. Adrien, Louis, Maurice Hum bert; Miles Marie et Alice Humbert, à Corme rod, ainsi que les familles alliées ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprou-ver en la personne de

#### Madame Caroline HUMBERT

leur chère mère, grand'mère, sœur, tante e cousine, décédée le 11 mai, après une longu

Cotsine, decede le II al, après ince longie maladie, chrétiennement supportée, munic des secours de la religion, à l'âge de 61 ans. L'office d'enterrement aura lleu vendredi matin, à 9 heures, en l'église de Courtepin. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur V. Rio;
Madame et Monsieur Auguste Benttold-De
delloy et leurs enfants : René et Hélène,
Garmiswyl;
Les familles Buchs, à Genève et Fribourg.

ont le regret de faire part du décès de leu chère épouse, grand-mère, aïeule et belle-sœu

## Madame Anne RIO-LAGGER

née Buchs
décédée le 10 mai, à l'âge de 79 ans, munie
des sacrements de l'Eglise.
L'office funèbre sera célébré vendredi, 14 mai,
à 8 h. ½, à l'église Saint-Nicolas.

L'inhumation aura lieu à Guin. Départ du domicile mortuaire : rue de la réfecture, 207, à 8 h. 20.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mademoiselle Marie Sieber; M. et Mme 'Albert Sieber et leurs enfants: Pierre, Paul et Jean; Mme veuve Louis Schacher, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissance de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la

#### Madame veuve Marie SIEBER

née Grosset leur chère mère, belle-mère, grand'mère, sœu et parente, décédée pieusement, à l'âge de

bl ans.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église du Collège, le vendredi, 14 courant, à 8 heures.

Départ du domicile mortuaire ; rue de Romont, 19, à 7 h. 45.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

A la mémoire de notre inoubliable et bien mée mère, sœur, belle-sœur, tante et cousin Madame Philomène SCHORDERET

L'office anniversaire sera célébré le samedi 5 mai, à 8 heures, en l'église de Praroman.

Monsieur Léopeld Bloch Bernheim, à Bienne; Madame et Monsieur Isidere Nordmann-Boch et leurs enlants, à Fribourg; Madame veuve Schwob Bloch et sa fills, à Bienne; Madame et Monsieur Camille Nordmann-Bloch et leurs

enfants, à Fribourg;
Mademoiselle Germaine Bloch, à Bienne;

ainsi que les familles alliées. ) ont le profend chegrin de faire part de la perte doulou-reuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

#### Madame Rosalie BLOCH - BERNHEIM

leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand'mère et parente, décédée à Bienne le 11 mai, à l'âge de 61 ans.
Les obséques auront lieu à Bienne, vendredi 14 mai, à 10 ½ heures du matin.
Demicile mortuaire : rue de l'Union, 1.



# **Exposition permanente**

Plus de 1 00 chambres complètes en stock. — Fabrication garantie, Livraison franco domicile. Demandez catalogue,

Grande malson d'Ameublement

## PFLUGER & C°

BERNE

Grand'Rue, 10

#### La société de tir ouvrière Pribourg D' HERZOG (anciennement Grütli)

avise tes membres et tous les tireurs que ses prochains tirs militaires obligatoires sont fixés aux dimanches suivants : 46 mai et 6 juin, de 8 h. du matin, 4 6 h. du soir, avec interruption de midi à 1 heure.

L'apport du livret de service et de tir est absolument indispensable.

P4257 F 4332



Guérit toutes Maladies de la peap

Priz : 2 fr.

Pharm, des Moasquines, Lausanne et Musy, Fribourg; Pharm, Oberson, Pharm, Rime, Bulle.

Le soussigné avise le public qu'il a ouvert à BULLE, ancienne Etude du notaire ANDREY, un

## Bureau d'affaires

dont les principales occupations seront : ERANCE d'IMMEUBLES et de FORTUNES

AFFAIRES IMMOBILIÈRES LIQUIDATIONS de SUCCESSIONS et AUTRES RENSEIGNEMENTS de tous genres, etc. C. DUVANEL, Bulle,

ancien employé du notaire ANDREY

## Elixir Ferrugineux Winkler

Très efficace contre l'influenza, l'anemie, la chlorose et la faiblesse genérale Dans toutes les pharmacies à frs. 4.-le flacon.

Depôt chez Bourgknecht & Gottrau, Pharmaci

## AUTO - MOTO - VELO

Réparations

Revisions

Fournitures accessoires

Achats — Ventes — Echanges — Courtages

## Grand stock de vélos

100 lanternes, 1º qualité, unique occasion
Vulcanisation — Pneus — Chambres à air
Carcles pleins pour voitures d'enfants
Travail prompt et soigné, à des prix dénant toute
concurrence. Facilité de payement,
Atelier mécanique, réparation en tous genres

HENSELER & PERNET Rue du Nord. 7. VRIBGURG P10047F 2959

de retour

A LOUER

ron, habitation, grange urie, jardin, etc. Le uries pourraient être entuellement en levées retirées dans la grange. S'adr, à l'Agence Im-sbill. de Commore. fribourgeoise, Frossard, r. des Epo ses, 13S, Fribourg. Téléphone 2.60

CHEVAUX DE BOUCHERIE ou abattus d'urgence son achetés par la Boucherie Chevalin

Louve, 7, Lausanne Tél. boucherie 15,36 appartement 12.80,

# en gros

en fûts et en bouteilles

## A. TRBRETTAZ Martigov

- Fendant, Dôle -Spécialité : Clos de la Tor

#### A REMETTRE à Genève

tout de suite, épicerie en pleine prospérité. Pot traiter, s'adresser son chiffres F 15973 X à P blicitas S. A. Genève.

Adr. offres sous chiffres P 4278 F à Publicitas S. A., Fribourg. 4354

Kirsch pur In qual. 20 1 6 fr. 30 le litre.

Transports fundbres

& Santingtion de four pays

A. MURITH

Genève-Fribeurg

Babrione de escencil

Rue de l'Université

Couroenes mortuaire

et Esura Ses 6: Leasanne, db. 1711.

Rhomes de cerveau

nt gueris par l'emploi d Banme da Chalet

pot ou boite de 2 tubes 2 fr. 50. Pharmacies ou Dépôt des produits du Chalet, Genève. 148

ATTENTION!

Penux de cabris, tampes et lapies sont foujours achefées au plus haut prix. Léen Lévy, Rotllon, 13, Lausanne. Gros et détail. Tél. 49.32

Hypothèque

Eau-de-vie de fruits Iº qual. 20° à 2 fr. 5c le lit.; envoi depuis 5 lit. contre remboursement. W. Büegger, distil lerfe, HEBGISWIL Niswald.



mame sontre le grêle.

infallible contre les ours gans. Revétements extérieurs de fac-gades, bon marché et agréables à l'œli.

Revêtements Imputrese bles de platonds et parol ETERNIT BIRDEBURNED

## A VENDRE

8 pares de 5 mois. S'adresser à Picean Casimir, à Farvasn le-Petit. 4551

## A vendre un porc

# A VENDRE

ne génisse tacheté uge, prête au veau. S'adresser à Reise ermain, syndic, L orbez. 4550

# A VENDRE

pour cause de départ 1 grande glace 220,80 cm avec cadre en chêne. 1 grand tableau pein-lure 245/132, ainsi qui divers menbles, tels que lit, table, armoire double commode, secrétaire, etc Sadresser: Acenue de la Care, 35, 1º étago.

Docteur es lettres donn lecons

l'italien, de latin et de

Ponnes conditions. S'adresser sous chiffr S'adresser sous china 4523 F à Publicitas S. A 4563

Harengs fumes

Hôtel à vendre

On offre à vendre, pour raison d'âge et de santé, l'hôtel de la Couronne, à Avenches, bien count et bien achalandé. (Chiffre d'affaires étaconnt et bien achalandé. (Chiffre d'alfaires éta-bil). Restaurant et calé renommés. Grande salle pour sociétés et bals. 10 chambres confortables pour voyageurs. Excellentes cuisine et caves. Ecau, électricité et téléphone. Magasins locatifs. Ecurics et granges. 4271 S'adresser au notsire Monney, à Aven-ches.

#### Enchères de bétail et chédail

Le soussigné exposera en vente publique le 18 mai prochain, des 9 heures du matin, devant sos domicile, à Torny-le-Grand, le sétail suivant : 35 vaches, fraiches vélées ou portantes (rouge et blanc), 8 génisses, 2 teurilons de resp. 1 et 2 ans, 2 hœufs de 4 ans, 1 hœuf le 2 ½ ans, 2 chevaux, 10 moutons, 8 hons hars a pont, 2 faucheuses, 1 faneue, 8 lits complets, 5 huffett, etc., etc. 4331-670
L'exposant:
Pierre MARCHON, à Torny-le-Grand.

## PAT A VENDRE

au centre du village de Donatyre, sur les routes de Fribourg et Morat, un grand bâtiment, de solide construction, comprenant plusieurs belles chambres et euisine, avec rez-de-chaussée, convenant pour magasin, atelier ou dépôt. Eau et électricité; jardin et dépendances, grange, écurie, et champ de 18 ares. Conviendrait à négociant ou industriel. 4270.
Sadresser au notairo Monney, à Avenches

WASSMER S. A. FRIBOURG

Fers, métaux, quincaillerie Machines agricoles

uls dépositaires des jaucheuses « New Deering Idéal On demande des représentants

Faucheuses & Helvetia » et Mo. Cormik Fancuses Râteaux à cheval. Râteaux à andains Earres coupeuses pour regain Pièces détachées

pour tous les systèmes Grands râteaux à main, bois et for Maules et meules montées Eupports de timon Prin et conditions avantagens

50<sup>m</sup> ANNIVERSAIRE

## Tir du Jubilé de la Société de Tir d'ALTERSWIL

du 15 au 17 mai 1920 SOMMES EXPOSÉES Cibles tournantes

Tir de groupe Cibles Bonheur Cibles militaires Cibles drapeau Total 6000 fr.

Nouveau stand de tir. — Cibles mobil-s. stallation de tir. — Sonnerie électrique

# Domaine à louer

Le soussigné offre à louer, par voie de soumis sion, jusqu'au 25 mai, son domaine situé civisiez, à 30 minutes de Fribourg, de la conte nance de 70 poses, monte-foin, grand verger, et 4367

Boccard, H. sundic.

## 80,000 fr. sont demandés

r hypothèque en premier et second rang tranties de premier ordre, taux 6 %. dadresser au Bureau d'affaires C. DUVANEL, à BULLE

A la même adresse, on offre a vendre

une belle villa

bien entretenue, avec magasin et grand in. 1471 B 4368

# Domaine à louer

Le soussigné offre à louer, par voie de sou-mission, pour le 22 février 1021, le domaine du Beaurgard que M. Joseph Margueron pos-sede à Villarabourd, de la contenance de 45 poses, dont 30 attenantes.

Pour visiter le domaine, s'adresser au soussigné, le 15 et 17 mai, dès 1 h. après midi, à qui les offres par écrit devront être adressées jusqu'au 20 mai prochain.

Jonas CLERC, Villaraboud.

CASINO-SIMPLON, FRIBOURG

Samedi 15 mai 1920, à 8 % h. du se

Schreffer frères
Schreffer frères
Veris, 29, Friburg. Tél. 6.55
Chanflage contral
Installations Statilates
Installations Statilates
Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations Statilates

Installations St

# Enchères de bétail

Pour cause de cessation de son exploitation agricole, le soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le jeudi, 20 mai, devant son domicile, à Prez-vers-Noréaz, son bétail, savoir : 10 vaches reportantes ou fraiches vélères, dont 6 du premier veau, fortes latitères, 1 bœuf d'attelage de 2 ans ½, 1 taureau appouvé de 1 an ½, deux génisses de 1 an ½, 1 paire de bœufs de 1 an ½, et 5 veaux de 6 mois, 1 jument d'attelage de 10 ans et 1 cheval à deux mains de 10 ans, fort troiteur et de foute confiance, 1 truie portante et deux pores de 6 mois.

Favorables conditions de navement.

## Laiterie centrale

La population de Fribourg est avi-sée que, à partir du 17 mai, les laitiers feront la distribution du lait matin

dès 10 h. du matin.

THÉATRE DE FRIBOURG

Bureau 7 1/4 h. Dimanche 16 msi Rideau 8 % h. Une scule représentation de

## NAPOLÉONETTE

lière gais en 5 actes et un prologue, de MM. André de LORDE et Jean MARSELE. — D'après le rontea de GYP. — Plus de 200 représentations consécutives. Au troisième acte:

Pauvre Jacques, romance chantée par Napoléonette

Danse riglee par M. PÉRIGAT, de l'Opéra
Costumes de la maison Granier, de Paris
SPECTACLE DE FAMILLE
Prix ordinaire des places. — Location au Magas, n
a musique, den jeudi.
498

# Automobiles neuves

Saurer 5/5 T and gamile Claim 27.000 fr.

3 3/4 T 2 2 26,000 fr.

Renault 3 T 2 35,000 fr.

4476

STUCKY, frères, Criblat, 1

= LIQUEUR CARANTIE NATURELLE :

18 mai, dès 1 heure après midi, au domicile du soussigné, à Estavayer-le-Gibloux, 7 vaches portantes et vélées, 6 génisses de 1/2 ans, 2 taureaux primés do 1/2 ans. Le tout pie rouge.

4554

## APPAREIL

(Pet. Nº 81726) Seul représentant pour le canton de Fribourg :

FRIBOURG

Fabricant : J. BURGI, sellier, à GUIN

Moto Scott 4 3/4 HP.

#### Agent exclusif pour le canton de Fribourg HENSELER & PERNET

Le soussigné exposera aux encheres publiques, le sauvedt 15 mai 1920, des 1 h. de l'après midi, les fleuries en fein de 15 poses, 1° qualité, 2 fa poses de céreales d'automne, et 1', pose d'avoine.

Rendez-vous des miseurs à Villarepos, au domicile de l'exposant.

Len Simposi. Jenn Simonet.

Favorables conditions de payement. L'exposant : J.-J. SCHÖPFER.

Les dimanches et jours de fête, il n'y aura qu'une seule distribution. Les magasins des laitiers et ceux de la Laiterie centrale seront fermés.

# livrables tout de suite

sauf vente

Berliette, 4 places, 1920 13,000 fr. Fiat, 15/20 HP, 1920 19,000 fr. Schneider, 15 HP, 4 places 16,000 fr. Charronette 8,500 fr. CAMIONS

Bavez un ESPERSIER

Le plus ancien des Bitters Le plus apprécié des connaisseurs

## Enchères de bétail

On vendra aux enchères publiques, mardi, 18 mai, dès 1 heure après midi, au

L'exposant : Louis CHAPPUIS,

patenté pour les cornes

A. ÆBISCHER, sellier

La MOTO qui ne chauffe pas

Refroidissement à cau 2 cylindres à 2 temps, ébrayage 2 vitesses d'un fini parfait. Marche uple. Maximum d'économie. 4454

-:- Vélos depuis 200 fr. -:-

Henniez-les-Bains Saison juin-septembre Eaux bicarbonatees-alcalines-lithinėes. Station de repos par excellence. Troubles digestifs, rhumatismes, gravelle, affections des voies urinaires. A187. Dir. H. HEX-MILAS.

Enchères de fleuries

### Place Notre-Dame, à Fribourg

informe son honorable clientèle et le publicqu'il a remis les affaires contentieuses de son étude à son confrère, M. le D' A. Villars, avocat, rue du Pont-Suspendu, 79, Fribourg. Fribourg, le 9 avril 1920.

A. Auderset, avocat.

## D' A. VILLARS

#### Rue du Poal-Suspendo, 79, à Pribouro

a l'avantage de porter à la connaissance du public qu'il a repris l'étude de son collègue, Me A. Auderset, avocst, à Fribourg.

L'étude de Me Villars se trouve, comme par le passé, à la rue du Pont-Suspendu, en face de la Chancellerie de l'Etat.

Fribourg, le 9 avril 1920.

3425-528

D' A. Villars, avocat. TENT

## LOCATIONS

Toute personne désireuse d'offrir en location appartements, domaines, pâturages, magasins boulangeries, forges, etc., peut s'adresser absolument gratuitement à l'Agence Immobilière, AFROSSARD, rue des Epouses, 138, Télép. 2,60 qui se charge de les offrir à ses nombreux clients

## Travail à domicile

Nous prions toute personne qui possède une machine à tricoter pour travailler à des articles courants, de s'annoncer sous indication du 1 méro de la machine à la maison 44.5

E. A. Næf-Pellet & C1s, Tricolerie mécanique, Morat.

#### Ateller mécanique **HENSELER & PERNET**

Rus du Nord. 7

RÉPARATIONS - REVISIONS Autos, motes & vélos. — Vulcanisation 

## ENGRAIS

pour pommes de terre jardins & prés CIRE A GRAISSER

G. LAPP, Droguerie, Fribourg CONTRACTOR CONTRACTOR

## Chauffage central TELEPHONE 6.77

Fournitures générales pour installations

éparations et remplacements de chaudières, radiateurs, beuilleurs, terpentins, tuyauterie, rebinette-

service de contrôle et mettayage

Réparations diverses :-:

:-: Soudura autogana

Albert BLANC, Fribourg a La Prairie », 55, Pérolles

## Broderie de St-Gali

Grand et nouveau choix de broderies : robes, cols, agerie pour dames et enfants. Voile, linon et toile lanche. Banc au marché samedi it jour de foire. Bane au marche same 157. in : Pisce Neire-Dame 157. mmande. P 3246 F 3395

Mme M. Daguet.



nome son spiendine, viruoside, menseignent jamais meigne e. que les secons orales n'enseignent jamais Rend facilie tout ce qui semblait difficile COURS SINAT D'HARMONIE (this recommands)

EXPLIQUE TOUT, FAIT TOUT COMPRENDRE Cours tous tiegrés : Violon, Solf.. Chant, Mandoline Demander très Intéressant programme gratuit et fe.

Le plus puissant DEPUKATIF DU SANG, spé dal ment approprié à la

Cure de printemps toute personne soucieuse de sa santé dovrait faire it certainement le

## THÉ BÉGUIN

qui guérit: dartres, boutors, démangeaisons, clous, ectémas, etc., qui fait disparaitre : consipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc., qui parfait la guérison : des nloères, varices, plaies, jambis ouvertes, etc., qui permanit a ree succès les froubles de l'âge oritique. La bolte : Fr. 2.— dans toutes les pharmacies.

Dépôt : A FRIBOURG : Bourgkoocht & Geitrau, Lapp.

#### On demande UN GARCON

honnête et intelligent pou net toyages et commissions Pharmacie LaPP, Fribourg.

ON DEWANDE

plusieurs ouvrières

ur Hôtel-Pension. Bo pour atelier de couture. 36, Ruc de Lausanne, 36 Fribonrg. ON DEMANDE

#### ON DEMANDE JEUNE FILLE

dans petite famille, auprè d'un garçon de 4 ans et pour aider à la cuisine et dans le ménage. Bonne occasion d'apprendre l'al-lemand. 4538 Offres à E. Geismar, Interlaken.

#### ON DEMANDE terblantiersinstallateurs

sérieux et sachant travailler seuls.
Offres avec prétentions à El Paeril & C<sup>16</sup>, Per reutruy.
4537

#### ON DEMANDE une jeune fille

our aider au ménage e servir au café.

## ON DRHANDE un domestique

de campagne. Vie de fa

### Ferblantier .

convreur Un bon cuvrier et un rasujetti sont de-mand s. Travsii assuré chez E. Cavin, à Lu-cans. 4:42

Donnez vos chausures réparer à

#### M. WIDER cordonnier

Grand'rue, 61 Service prompt et tre

soigné. Prix modéré. Spécialité de pièces invisibles.

#### A VENDRE 3 propriétés rurales

ides en zones, proxi Irontière susse, de 54,000 mètres, 240,000 mètres et 330,000 m. Cette dernière d'un seul tenant, au prix de 35,000 tr., 125,000 tr. 150,000 fr. (argent fran-çais). Pour tous rensei-gements, s'adr. à MM. \*\*xcoffler & Raratbon.

Un fermier solvable ayant déjà des ouvriers de cam-pagne demande à louer un

30 à 40 poses, entrée Carnaval 1921. a Carnaval 1921.
S'adresser sous chiffred
P 4427 F à Publicitas S. A.
Fribourg.
4557

## Vente juridique

# Vente juridique

L'offrie des poursuites de la Sarine vendra 1e petrole suspension, un meuble magasin avec finis et Casiers.

10 h avant-midi, au donicile de Roulin Armédée.

2 Grenilles, 2 chevaux, 2 chevaux, 2 vidla Florence, 13, Beau-Grande Pharm Centres vaches et une génisse.

# Soie brute couleur naturelle et teinte

ON DEMANDE

CUISINIÈRE

ane bonne repasseuse

Ménage de 4 personnes demande place

e mari comme maitre

omme ménagere. S'adresser sous chiffre P4420 F à Publicitas S. A 4500

ON DEMANDE

FILLE

S'adresser à l'Hôtel d St-Georges, à Romont.

ON DEMANDE

un jeune homme de 17 à 19 ans, pour place, bier rétribuée, chez un agri culteur catholique, où i avraitl'occasiond'appreudre la langue allemande de les travaux de la campagne. Entrée le 15 ou in mai. — Se présenter personnellement ches

COUTURIÈRE

demande de bonnes

ouvrières

S'adresser sous P 4408 à Publicitas S. A., Fr boarg. 4490

ON DEMANDE

A Fribourg pour le servic permanent d'une Œuve cantonale

Dame on demoiselle

builts us utilities of the catholique, instruite possedant p fond les deus langues, pouvant suivrespondance, rediger de petits rapports, etc.

Indiquer references et pretentions désirées.

Adresser les offres sous chiffres P 4435 F à Publicitas S. A., Fribourg

A vendre

une jumelle à prisme (Zeiss), grossissant 8 fois S'adresser à Auguste Horner, à Brec (Gru-

Sensationnel Sensationnel

KIKRIKE

Marque dépasée

Marque dépasée permettant de vérifier le cuis à couver et indiquant le sexe et si, et comment, un ceuf est fécondé, mâle ou femelle. Convient egalement comme instrument d'enseignement dans les écoles pour déterminer le sexe des bestioles vivantes ou morles, telles que carabées, chenilles, papillons, etc. Prix avec photo et mode d'emploi 1 fr. 69 pièce, par 6 pièce, se fr. 40. franco.

Le véritable Kikriki se vend uniquement chez ; vend uniquement chez ;

Occasion rare

RECHSTEIN

ong. 2 m., bois noir, à l'état neuf. Garanti sur acture. Facilité de paye-nent. 3629

A VENDRE

baignoire fonte émaillé casserole cuivre, quantit

à

et teinte

Crêpe de China

Batin élégant, salin Charmense Echant. par retour du courrier = ZURICH

Nº180 boites jaunes - 1.80

## Soletoulard unie et imprimée G. Henneberg

Contribuant à diminuer le prix a vie, le P 10015 F 3902 Magasin GUIDI-RICHARD

a pris pour Fribourg le dépêt des POULETS et CANARDS Leyton de la Maison Manuel.

**NOUS VENDONS:** Poulets tendres, 6 fr. pièce EXPEDITION

#### On demande

steno-daetylo connaissant français et éventuel-lement langue allemande pour questions com-merciales : agricoles et laitières ; emploi as-sure ; personne de confiance ; réferences exi-gées ; entrée 15 juin ou à convenir.

Faire offres et conditions écrites so chiffre P 4480 F à Publicitas S. A., Fribourg.

# FAITES - VOUS HABILLER A LONDRES Bin'y a aucun risque - Rien n'est plus facile CURZON EROTHERS Ltd.

mesuré et livrés a votre domicile par colls postal en payant nous nêmes tous les frais de por et de donare. L'entre de la compara de la compar

Derives de suite à CURZON BROTHERS Ltd.
(Dept. 154 ). Et et 62, City Road, LONDRES. E.C.
Les prix margués sur nos lebandillant.

#### Enchères de bétai chédail et fleuries Pour cause de fin de bail, Eugène Nicolet 4

SEDEILLES

sposera aux enchères publiques 10 same di 15 mai rochago, des 10 h. du matin, devant son domicile ut son bétail, chédail et fleuries, savoir : Bétail : 2 bons chevaux, 7 vaches reportantes ou aiches vélées, 2 genisses de 15 mois, 2 veaux de hiver 4 chèvre.

raiches vélées, 2 genisses de 15 mois, 2 veaux de hiver, 1 chèvre.

Chédeil : 4 chars à pont dont 1 à 1 cheval, camion avec cadre, une caise à purin, une faubeuse Deriag, une faneuse, une charrue Brabant, eux herses, un traiceau, une luge double, un hache a sill, deux caises pour le blé, un barnais neux), une illure neuve avec essieux à patente, deux lanternes e voituras colliers de chevaux et vaches, bâches, lo chettes, boilles à lait de 35 l., une sonde pour la décorisation des vaches, outils aratoires, etc.

Terme pour le pay cuent.

## Blanc Blanc Blanc

LeCoq garanti 72 % d'huile

En vente dans toutes Coq.



# Coupons de drap

Dans votre intérêt. Mesdames! Visitez notre magasin, vous trouverez à votre goût, et d'après votre bourse, nous avons de ravissants tissus pour vos toilettes d'été.

Plissé gabardine pure laine à 9 fc. 50 le mètre

prix introuvable nulle part ailleurs. Scule la Maison ,, La Petite Blonde" Haldimand, 8 au 1er, LAUSANNE

Aucun frais de magasin. La maison n'a ni voyageurs, ni colporteurs. Envois franco contre remboursements

#### ASSURANCE CHEVALINE

Demandez les conditions avantageuses de la Société « La Garantie Fédérale », fondée à Paris, en 1865, concessionnée en Suisse en 1886. Cotisations fixes. En 1919, tous les sinistres (espèce bovine et chevaux morts, abattus ou réformés) subis par les sociétaires suisses et soumis au règlement statutaire, ont été in-demnisés sur la base de 60 % de l'estimation.

Direction suisse à Berne. J. Menwly, vétérinaire, Agent principal, Fribourg.

Mouvelles Qualités EN GROS FORMAT Nº150 boites vertes afr.1,50

# Salsepareille Model

BANTE et VIQUEUR retrouvées et conservées par une cure du dépuratif-laxatif

par la Pharmacie Centrale Madisner-Gavin, rue du Mont-Blanc. 9. GENEVE.

## A vendre

quelques cent kilos de bonnes pommes de terre blanches et rouges, pour la table ou pour planter, pour le prix de 15 fr. les 100 kilos, prendre à do micile. 4513

A VENDRE

#### à Bulle, un bâtiment

très bien situé, pour com-merce ou industrie. 4527 S'adr. à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1518 B.

Différents menbles de magasin

sont à vendre d'occasion au Bazar Fribourgeais, ru du Tilleul, 55, Fribourg

A vendre quelques lits complets, places, bols dur bon crip bas prix, armoires et ta-bles. P 4382 F 4458 S'adresser; 200, rus des Maçons.

Machines à écrire

## A VENDRE

a maison familiele, s uée sur la parcelle n° lu quartier de la Paix aux Daillettes, compre

A LOUER

sur la route de la Glâne appartement de neuf piè ces et grand jardin. S'adresser rue du L'emple, 15, II<sup>me</sup> étage. A VENDRE

tout de suite po cause de cassation

bonne forge

avec bone clientèle, force motrice et l'outillage, ainsi que l'apparcil pour soudure autogène. S'adresser sous chifres P 4305 F à Publicitas, S. A., Fribourg.

Un camion
Martini, état nent, roule
seulement 3800 km., charge 2200 kg.
Priz: 14 500 fc.
S'adresser à Oscar
Porret, Saint-Aublin
(Neuchâtel),

## Cara do BAISINS en toute saison

Puissant dépuratif du ang, grâce au forment pui a raisine des pays chauds H. BERMANN, Les Brenets

Pour reprise d'une fabrique textile, à Vienne, maison de fabrication suisse de la même partie, possédant toute l'organisation nécessaire pour l'exploitation immédiate, un compagnon icactif est demandé avec un capital de 60,000 à 80,000 francs.

(Valeur de l'installation à Vienne 300,000 à 400,000 francs.)

Détails sous X 4497 Y par Publicitas S. A FRIBOURG.

# publique

Vendredi, 14 mai 1920, dès 2 heures du soir, il sers vendu aux enchères, au bâtiment de la grande vitesse des Chemins de fer de l'Alsace et de Lorraine, à Bâle,

32 caisses, contenant chacune 24,000 cigarettes, marque Piedmont La marchandise sera vendue franco Bâle, grevée de la

douane suisse d'entrée, en bloc on en parties, contre paiement comptant en argent suisse, avec possibilité d'exportation jusqu'au 31 mai 1920. Les droits suisses de douane, et à partir du 14 mai 1920, les frais de stationnement, d'entreôt, etc., sont à la charge de l'acquéreur. Le commissaire-priseur : E. JUNDT.

## RESOPONE

S'emploie, selou les attestations du corps médical, avec d'excellents succès pour guérir radicalement et en peu de temps, plaies suppurantes, fraiches ou ancleunes, particallèrement celles ayant la tendance de mérir difficilement, ainsi que pour ulectations, varioes ouvertes, pritures, affections de la peau, hémorroides, affections chez la femme, etc. Désinéciant et cicatrisant par excellence, calmant et non oxique. Effets parfois surprenants.

En vente dans les pharmacies seulement.

Pour le gros, s'adresser: Produits Réso, S. A., 13, avenue de la flarpe, Lausaune.

18. rue de llesse - GENÈVE - 10, rue Diday

(certificats nominatifs ou au porteur avec coupons d'intérêts semestriels)

Traite aux mellieures conditions toutes affaires de banques

## Zurich, Stampfenbachstr., 46-48 Bahnhoiqual, 9 Catalogue gratis Z 157